



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN D'INFORMATION

Office d'Information, 18, rue Aldringer, Luxembourg

N° 8 (2^{me} année)

Luxembourg, le 31 août 1946

Mémorial (mois d'août)

Ministère des Finances.

Un arrêté grand-ducal du 9 août 1946 autorise le Ministre des Finances à effectuer les opérations financières pour lesquelles l'intervention du Gouvernement luxembourgeois est acquise en vertu des accords créant le Fond Monétaire International et la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.

Un arrêté ministériel du 16 août 1946 fixe les conditions et modalités d'une émission de Bons du Trésor jusqu'à concurrence d'un montant de 250 millions de francs.

*

Ministère des Affaires Etrangères.

Un arrêté grand-ducal du 5 août 1946 règle l'importation et l'exportation des marchandises.

*

Ministère de la Justice.

L'arrêté grand-ducal du 5 août 1946 a pour objet le rétablissement des sociétés luxembour-

geoises anticipativement dissoutes entre le 1^{er} janvier 1939 et le 10 septembre 1944.

*

Ministère de l'Intérieur.

Un arrêté grand-ducal du 9 août 1946 a pour objet l'institution d'un Office central du logement.

L'ouverture et la fermeture de la chasse sont réglées par un arrêté ministériel en date du 30 juillet 1946.

*

Ministère du Ravitaillement et des Affaires Economiques.

Par arrêté grand-ducal du 29 août 1946, démission honorable a été accordée sur sa demande à M. *Guillaume Konsbruck*, Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques.

Par arrêté grand-ducal du même jour, M. *Lambert Schaus*, avocat-avoué et député à Luxembourg, a été nommé Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques.

SOMMAIRE:

	Page
1) Mémorial (mois d'août)	1
2) Chambre des Députés (mois d'août).	2
3) Le Congrès de l'UNA à Luxembourg.	2
4) Le retour des cendres de Jean l'Aveugle	7
5) Le X ^e Congrès International de la « Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté » à Luxembourg	15

	Page
6) Le soi-disant Coup d'Etat du 2 août.	16
7) La Presse Parlementaire Belge visite le Grand-Duché.	17
8) Les expositions se succèdent.	17
9) Distinctions honorifiques	19
10) Nouvelles de la Cour et du Gouvernement 20	
11) Le Mois à Luxembourg	20

Chambre des Députés (mois d'août)

6 août: Réunion de la 1^{re}, de la 2^e et de la 3^e section pour le projet de loi concernant l'approbation de la convention belgo-franco-luxembourgeoise du 17 avril 1946 relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché et des conventions annexes.

Réunion de la Commission du Travail.

Réunion de la section centrale du projet de loi portant révision de la charge fiscale à supporter par les contribuables du groupe d'impôt I en ce qui concerne l'impôt général sur le revenu resp. la retenue d'impôt sur les salaires.

7 août: Réunion de la 3^e section de la Chambre. Discussions relatives aux conventions ferroviaires.

13 août: 39^e séance publique.

Dépôt de plusieurs projets de loi. Dépôt d'une proposition de loi par M. Lambert Schaus. Projet de loi concernant l'indemni-

sation des dommages de guerre. Nomination d'une commission spéciale en guise de section centrale. Lecture des propositions de loi de MM. Nic. Biever, Albert Bousser et Alphonse Schiltges. Déclarations de M. le Président de la Justice et de M. le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement au sujet du prétendu coup d'Etat. Discussion.

Réunion de la Commission du Travail.

16 août: Réunion de la section centrale du projet de loi concernant l'indemnisation des dommages de guerre.

23 août: Réunion de la section centrale du projet de loi concernant l'indemnisation des dommages de guerre, de la Commission du Travail et des 3 sections de la Chambre.

27 août: Réunion de MM. les présidents et secrétaires des 3 sections de la Chambre pour l'élaboration du rapport sur la reconstruction des régions dévastées du pays.

Le Congrès de l'UNA à Luxembourg

Luxembourg, capitale de la plus petite des Nations Unies, put se féliciter d'avoir été choisie comme siège du premier Congrès de la « World Federation of United Nations Associations » (UNA), qui se tint en ses murs du 29 juillet au 3 août 1946.

Comme on le sait, l'UNO, qu'il ne faut pas confondre avec l'UNA, compte comme membres 51 gouvernements. Pour épauler cette œuvre gouvernementale, on a voulu créer un mouvement populaire et fonder dans les différents pays des associations nationales volontaires.

En Angleterre, l'association britannique a déjà recruté 50.000 membres et compte trois présidents choisis parmi les leaders des trois grands partis politiques.

Au Grand-Duché de Luxembourg, l'association luxembourgeoise pour les Nations Unies avait été fondée le 11 juillet, ayant pour mission de propager dans le peuple luxembourgeois les idéaux des Nations Unies et de créer un mouvement de sympathie et de compréhension pour l'UNO. Les représentants d'une vingtaine d'organisations professionnelles et culturelles et de tous les partis politiques étaient présents. Un comité exécutif luxembourgeois fut constitué. Il se composait de MM. Pierre Frieden, président, Ed. Barbel, Hubert Clement, Fernand Loesch, Marcel Noppeney, Arthur Useldinger, Roger Wolter, Lambert Schaus, secrétaire.

En janvier de cette année, un comité provisoire international s'était mis au travail et une commission préparatoire, sous la présidence de M. Paul Boncour, s'était attelée à la préparation du premier congrès appelé à donner une forme définitive et des statuts à la jeune fédération.

C'est pour combiner et harmoniser les efforts forcément dispersés qu'entreprennent des pays

éparpillés sur tout le globe que se tenait le Congrès mondial à Luxembourg.

La Séance inaugurale

Lundi, le 29 juillet, eut lieu la séance solennelle d'inauguration au Cercle Municipal. La vaste salle était décorée aux couleurs des 51 Nations Unies. Les membres du congrès et les personnalités luxembourgeoises furent reçus par M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que par M. Pierre Frieden, président de l'association luxembourgeoise, M. Joseph-Paul Boncour présida la séance.

Après avoir déclaré la séance ouverte, le président donna immédiatement la parole à M. le Ministre Joseph Bech, qui s'adressa à un auditoire composé non seulement des délégations étrangères (délégués de 19 pays, observateurs officiels de 4 pays et représentants de 12 organisations internationales), mais aussi des Luxembourgeois de toutes les classes de la population.

Voici les termes de son discours :

Monsieur le Président,

Excellence,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une joie particulière d'exprimer ce soir, au nom du Gouvernement grand-ducal et de mon pays, notre satisfaction profonde de voir le premier congrès de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies se réunir sur notre territoire.

De tout cœur, je souhaite la bienvenue aux membres de la Conférence, venus de pays proches et lointains, et tous amis.

Ne pouvant saluer individuellement, comme j'aurais désiré le faire, tant de représentants émi-

nents de la diplomatie, de la politique et des divers organismes des Nations Unies que je vois parmi vous, vous me permettez, cependant, j'en suis sûr, d'adresser un hommage tout particulier à notre Président, M. Paul Boncour.

Après l'autre guerre, vous avez été, mon cher Président et ami, un des pionniers de la Ligue de Genève. Elle n'est pas née, hélas! comme vous et d'autres grands hommes d'Etat l'avaient conçue. Elle est morte, morte, comme Winston Churchill l'a dit un jour, parce qu'elle a été abandonnée et trahie et assassinée, vous l'avez dit récemment, par la faiblesse des Gouvernements. Mais l'esprit de solidarité internationale qui l'avait fait naître, revit dans l'organisation des Nations Unies, dépouillée de tout rêve utopique, assagie et instruite par les erreurs et les malheurs du passé.

Votre présence parmi nous prouve que vous avez gardé la Foi, la Foi qui nous anime tous ici dans la solidarité humaine pour assurer la Paix. L'idéalisme, l'expérience et l'éloquence que vous savez si glorieusement unir, nous sont le meilleur gage du succès des travaux auxquels vous présidez.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne saisisais l'occasion qui m'est offerte de remercier votre Comité et en particulier son infatigable chairman, M. Dexter, et ses collaborateurs d'avoir proposé et vous tous d'avoir choisi comme siège de votre première conférence notre vieille capitale.

Nulle part, ailleurs, je pense, Mesdames et Messieurs, vous n'auriez pu trouver, à défaut d'agréments matériels que de plus grandes villes vous auraient offerts, nulle part, dis-je, vous n'auriez rencontré une atmosphère plus favorable et plus utile à vos travaux que dans ce petit pays dont l'existence même est basée sur les principes de droit et les idées de solidarité dont vous êtes les apôtres parmi les peuples.

Bien que la Charte de San Francisco ne reflète qu'imparfaitement ces principes et que l'organisation des Nations Unies ne réalise pas notre rêve qui est celui d'une organisation mondiale dressant des barrières infranchissables contre le fléau de la guerre et basée sur la Paix dans la Justice, malgré cela je pense que l'organisation des Nations Unies est actuellement la meilleure des organisations internationales possibles. C'est que le problème d'une pareille organisation n'est pas seulement un thème pour des spéculations théoriques, mais un problème de politique pratique qui ne pouvait et ne pourra jamais être résolu qu'en tenant compte des réalités.

Or, c'est une réalité, que cela nous plaise ou non, que les grandes Puissances ne sont pas encore prêtes, à l'heure qu'il est, d'aliéner une partie importante de leur Souveraineté nationale au profit d'un organisme international.

Il eut été vain, je pense, de s'y attendre, et dans le désordre qui règne encore dans le monde, il n'eut peut-être pas été sage. Cela ne veut pas dire, certes, qu'une de vos principales tâches ne consistera pas à préparer la voie aux transformations nécessaires de la Charte pour

que l'égalité des droits de tous les Etats y soit effectivement établie.

Il eut été vain aussi, de s'attendre à ce que la Charte ait pu éliminer par le fait seul de son existence les divergences et les suspicions provenant des intérêts particuliers des Puissances et de la diversité de leurs régimes économiques et sociaux.

A la vérité, quelle que soit l'habileté des formules employées dans la Charte, elle ne vaudra que par l'esprit qui animera effectif de s'entendre, en un mot par la concorde qui doit s'établir entre les grandes Puissances et les autres.

C'est là, à proprement parler, l'esprit des Nations Unies. C'est lui qu'il importe de faire vivre et de fortifier. Votre apostolat s'y dépensera. En faisant connaître aux masses populaires les buts de l'organisation des Nations Unies, vous leur prêcherez l'évangile du désarmement des cœurs et des esprits, sans lequel tous les efforts des hommes de bonne volonté resteront vains et stériles.

C'est encore à vous, Mesdames et Messieurs, qu'incombe la tâche de créer l'infrastructure indispensable à l'organisation mondiale en communiquant aux couches populaires l'invincible foi qui nous anime dans la supériorité des valeurs morales en leur faisant connaître et aimer les principes de la morale internationale contre l'esprit et l'agression, qui sont: solidarité, tolérance, loyauté, esprit de justice.

Votre tâche sera difficile. Car la guerre n'a pas seulement tué les hommes et détruit les foyers; elle a encore laissé derrière elle des foules inquiètes, douloureuses, désespérées, auxquelles il faudra rendre la foi dans les destinées de l'homme pour les élever vers les grands horizons de liberté et de fraternité universelle.

Telle quelle, la Charte est l'unique et l'ultime espoir que l'Humanité possède de vaincre la crise politique, économique et sociale dont elle souffre depuis l'autre guerre.

Hors d'elle, il n'y aurait que le chaos. Secouée dès ses premiers pas, par de violentes émotions, l'organisation des Nations Unies y a survécu et ses différents organes ont prouvé leur solidité en des circonstances périlleuses.

Si l'organisation que les Nations se sont donnée dans leur grande détresse, reste fidèle à l'esprit qui l'a créée en assurant l'égalité des droits à tous les Etats, si la concorde règne entre les Grands, si nous réussissons à détruire au sein des Nations le nationalisme exclusif, idolâtre et agressif, la grande plaie de l'Humanité, alors la Paix s'établira progressivement, mais sûrement, dans une société régénérée et l'Humanité se dépouillera définitivement de la défroque sanglante qu'elle traîne depuis tant de siècle.

Avec vous, Mesdames et Messieurs, avec tous les hommes de bonne volonté, avec tous ceux qui ne croient pas que le progrès soit un vain mot, j'ai la Foi et l'Espérance que ce rêve de l'Humanité se réalisera à l'heure choisie par Dieu.

Après la traduction du discours de M. Joseph Bech, M. Paul Boncour prit la parole. Il rappela à M. Bech que depuis 1924 chaque année ils se sont revus à Genève autour de la même

table de la S. D. N. Ensuite, avec une éloquence de grande classe, il définit la raison d'être de la nouvelle fédération mondiale qui veut se créer à Luxembourg: « Il s'agit d'apporter à l'organisation gouvernementale — des Nations Unies — l'appui et le dynamisme des peuples eux-mêmes. » L'orateur rappela les succès de la S. D. N. et il analysa les raisons profondes de sa décadence et de sa faillite finale. La leçon a porté, dit-il: « Dès 1942, Churchill et Roosevelt se réunissaient et décidaient de reconstruire une S. D. N. plus forte; un peu plus tard, avec l'appui de l'U. R. S. S., ces principes se sont cristallisés dans la Charte de San Francisco. Malheureusement, la défiance persiste. Mais pourquoi? » M. Paul Boncour n'hésite pas à mettre le doigt dans la plaie. « C'est le droit de véto accordé aux grandes puissances et par là, la possibilité pour une d'elle de tenir en échec les décisions prises par toutes les autres réunies. N'en concluons pas qu'il faille tout abandonner pourtant, il faut tout simplement que les peuples fassent pression sur leurs gouvernements et exigent une intransigeance féroce dans l'application des principes de la Charte. »

M. Pierre Frieden, président de l'association d'UNA, prit ensuite la parole et dit:

« Nous sommes fiers de vous offrir le cadre de notre cité et sa modeste hospitalité. Nous sommes heureux surtout de pouvoir vous dire, que le peuple luxembourgeois accueille votre projet et ses visées généreuses avec une pleine compréhension et une fervente sympathie. A notre appel, d'un même élan et sans hésitation aucune, tous nos partis politiques, toutes nos fédérations professionnelles, toutes nos associations culturelles, en un mot, le peuple entier a dit oui. Une telle unanimité n'a rien de surprenant pour qui connaît le caractère national du Luxembourgeois. Son empressement à rejoindre un mouvement de grande pacification est dû chez lui à un simple réflexe vital et à une intuition vive des dangers mortels qui menacent notre civilisation et la vie des hommes.

Notre peuple, à peine visible sur la carte du monde et dont le centre même est à 50 km. de trois frontières, se sent le plus vulnérable de tous les peuples et le plus constamment et directement menacé.

Blotti au bord de la houleuse Germanie, cet océan d'inquiétudes, de cupidités et de poussées expansives qu'aucune digue depuis le fameux limes romain n'a réussi à contenir, ce petit peuple qui ne demande qu'à vivre en paix, vit constamment dans l'angoisse de la guerre et de l'invasion des barbares. Nous disons en toute franchise et humilité que nous avons peur de la guerre et que nous avons en horreur l'esprit guerrier.

Cette peur ne nous a pas empêchés de lancer à la face d'un oppresseur inhumain et armé jusqu'aux dents la seule arme dont nous disposions: la révolte morale et la grève.

Comme tant d'autres peuples nous avons payé l'horrible tribut de la guerre, nous avons pu mesurer le prix d'une méthode politique qui se croit réaliste et qui est ce qu'il y a de plus

chimérique et de plus barbare: sans résoudre aucun problème, elle répand le massacre des vies et du bonheur, ébranle les fondements de la civilisation même et transforme la terre nourricière en charniers de la mort.

Devant ce bilan — que les guerres futures dépasseront en horreur —, le cœur et la raison humaine se cabrent et clament la prière que l'église redit quotidiennement dans ses chants liturgiques: la paix!

Nous voulons la paix, nous la désirons avec ces milliers de mères qui pleurent leur fils qui jonchent par millions les champs de bataille du monde. Nous la désirons avec ces autres millions de mères qui, devant le berceau de nouveau-nés, tremblent déjà des angoisses futures. Nous la désirons avec ces millions de jeunes gens qui voudraient dévouer leurs forces neuves à des œuvres de vie et qui demain peut-être seront engagés dans les légions de la mort. Nous le disons avec ferveur, le refrain sacré du chant liturgique: *Dona nobis pacem.*

Mais la paix ne nous est pas donnée. Depuis que Dieu a dit à l'homme: « Tu ne tueras pas », l'homme n'a pas cessé de tuer le long des siècles, sans vergogne et sans mesure.

Depuis que la paix a été promise aux hommes de bonne volonté, les hommes, les États n'ont cessé de faire la guerre aux hommes. Et le 20^e siècle est aussi éloigné de la paix que les siècles passés.

C'est que les hommes manquent de bonne volonté et de cet esprit chrétien et humain, sans lequel aucune paix durable n'est possible. La paix ne nous sera pas donnée, elle devra être conquise par nous au prix de notre labeur, de nos sacrifices, de nos vertus les meilleures qui sont prudence, courage, patience et générosité. La paix ne sera donnée qu'à ceux qui la méritent. Elle est le terme d'une sempiternelle bataille.

Car les partisans de la violence, les fauteurs de guerre veillent toujours. Ils opèrent sur le terrain des réalités politiques et économiques. Ils entretiennent les erreurs de doctrine, les préjugés et les malentendus trompeurs. Ils cultivent en nous les mauvais sentiments, qui sont la cupidité, la soif de domination et cette cruauté inconsciente qui est le triste apanage de l'homme depuis Cain, l'homicide.

Notre position dans la bataille est prise. La fédération mondiale est une vaste armée de la paix qui a son état-major et ses troupes.

Mais sommes-nous suffisamment armés pour la lutte? Nos chefs, nos hommes d'Etat, ont-ils assez de clairvoyance, de vigilance et d'habileté pour diriger la stratégie de la paix et pour construire l'échafaudage juridique et politique sans lequel la meilleure volonté des peuples reste impuissante?

Et surtout, saurons-nous créer dans les foules amorphes et aveugles le véritable esprit de paix qui est à la fois conscience des obstacles et volonté de les surmonter?

Saurons-nous leur donner la sagesse nécessaire et susciter en elles les vertus de paix aussi mâles et plus humaines que les vertus guerrières?

Ne sommes-nous pas tous alourdis de fatigue morale et de méfiance? Le passé récent ne nous décourage-t-il pas de ses sombres perspectives? Ne sentons-nous pas monter du fond de l'histoire humaine et du large de l'avenir humain un vent d'abîme et de désespoir?

Mais c'est précisément cela qui nous a réveillés et guéris de nos illusions et de notre indolence. C'est la peur des catastrophes futures qui a dressé les derniers ressorts de notre être. Nous disons « non! » à l'inférieure puissance du mal, nous disons « non!! » à la démente humaine, parce que nous savons que dorénavant il y va de notre existence même, de nos patries, de nos foyers et de toute vie humaine.

La fédération mondiale a tiré du désespoir une immense volonté de croire et d'espérer. Elle est une entreprise de sagesse politique, de sauvegarde de l'homme et de la civilisation. Au-dessus du tumulte des convoitises, des querelles et des batailles, elle ose élever le langage de la raison et du cœur qui est le langage même de la paix.

On raconte qu'un jour, pendant que deux armées ennemies se combattaient avec acharnement dans le désert de Lybie, un obus remuant le sable en fit surgir devant les soldats ébahis une antique statue enfouie et oubliée depuis des siècles. Dans l'éblouissement de cette vision de beauté, les clameurs sauvages se turent, les armes tombèrent des mains des guerriers et les armées apaisées communièrent dans un même sentiment d'admiration et de joie. Telle est la fascination que peut exercer sur le cœur humain une grande idée et une belle vision.

Les hommes de la fédération mondiale caressent le rêve qu'en faisant rayonner sur les misères de la vie présente la vision sereine de la paix. Ils pourront verser un peu de lumière sur une époque grise et maussade et faire entrer dans les yeux cruels de l'histoire les atouts de l'amour et de la paix. »

Après M. Pierre Frieden parla M. Siao Yu, délégué chinois, et, enfin, le secrétaire de l'assemblée, M. John Ennals, donna lecture de deux messages de sympathie et d'encouragement adressés au Congrès, l'un par M. Spaak, premier président de l'UNO, l'autre par M. Trygve-Lie, secrétaire général de l'UNO.

Les 5 commissions au travail

Les réceptions par la Municipalité et le Gouvernement

Le lendemain matin, mardi, à 9,30 heures, commencèrent les travaux des cinq commissions, dont la première devait s'occuper du choix d'un siège central (on se mit d'accord sur les deux villes de New-York et de Genève) et de l'élaboration des statuts de l'Association; la deuxième avait pour charge de dresser le programme de l'activité future; la troisième s'occupa spécialement du problème de l'éducation; la quatrième des problèmes économiques et la cinquième des problèmes politiques.

Pendant les huit jours suivant, les différentes salles du bâtiment de la Chambre des Députés,

où siégeait le Congrès, étaient le cadre d'un travail acharné, admirable chez la plupart des délégués, dévoués à la noble cause de l'UNA, dont l'objet avait été défini par l'un des membres: «... que la guerre commence dans l'esprit des hommes et que c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut dresser les défenses de la paix.» La besogne de l'UNA est donc surtout éducative.

C'est ce qui explique l'importance accordée à la 3^e commission chargée d'élaborer des projets pour l'éducation dans un esprit de solidarité internationale. (World Citizenship; le mot anglais est plus expressif, mais à peu près intraduisible.)

Même les discours les plus officiellement optimistes laissaient reconnaître un arrière-fond de doute, un malaise, pour ne pas dire davantage. C'est que la faillite de la Société des Nations pesait lourdement au berceau de la nouvelle organisation. (Des hommes comme M. Paul Boncour ou M. Bech devaient sentir tout particulièrement cette lourde charge.) C'est que certains pays n'étaient pas représentés au Congrès. (Le siège laissé vacant au comité exécutif pour la Russie absente laissait une impression inquiétante.) C'est enfin que l'ONU elle-même est impliquée dans de grosses difficultés et que l'œuvre de l'UNA réussit ou échoue dans la mesure où l'entente politique entre les gouvernements se réalise. L'UNA, qui n'a qu'à créer et à maintenir un esprit de paix et qui n'a pas à aborder ni à trancher les problèmes les plus épineux de la politique et de l'économie, travaille dans des circonstances en somme favorables; elle amène facilement l'union des esprits sur quelques grands principes. Qui ne désirerait la paix? Qui douterait de la nécessité absolue de cette paix non seulement pour le maintien de la civilisation, non seulement pour le retour à une prospérité relative, mais pour l'existence même? Aucun petit pays sans doute, ni aucun grand, tant qu'il lui reste une lueur de raison.

Mais revenons-en aux contingences luxembourgeoises du Congrès qui seules doivent nous occuper.

Les congressistes furent reçus à l'Hôtel de Ville de Luxembourg le 30 juillet 1946, où M. le bourgmestre Emile Hamilius les salua dans les termes suivants:

In the name of the population of the ancient city of Luxembourg I have the great honour today of receiving the qualified representatives of the World Federation of United Nations Associations and I am happy to offer them our best wishes of hearty welcome.

The city of Luxembourg is particularly proud of having been chosen by your organization the meeting place of your first international congress, to which all Luxembourg citizens, without any exception, wish a full success. The fact that, within your international federation you count all the nations affiliated to the UNO, is for itself a sufficient proof to the world of the purity of your aims and the soundness of the democratic ideal that you want to realize in the relations between all the nations of good will.

United as you were during the war in your fight against the common enemy, you have gained a splendid and decisive victory: a victory of the good over the bad, a victory of right and justice over brutal force; a victory at last of civilization and humanity over slavery and barbarism.

To the country of Luxembourg above all — small and peaceful country which during the long years of uproar has never lost her faith in the happy issue of this gigantic conflict between two ideologies absolutely opposite to each other, a country without any defence which has been occupied, domineered and devastated by a merciless invader — to this country your first congress definitively means the end of a situation that one justly qualified as the hell on earth.

Now that the culprits of this most horrible crime against mankind have vanished in the shame and in the disdain of the civilized nations, you will have to maintain and consolidate the rule of the democratic ideas for which your noble countries have been fighting and suffering during four dreadful years. Having won the war, we must win peace. After having been the soldiers of your countries, you are now the pioneers of democracy. We have at last come out of the darkness of an awful night to climb towards the fair heights where the stars of concord and liberty are sparkling again over a delivered world.

The whole world's attention is in these days fixed on the important work of your congress. Conscious of all after war's difficulties, the nations, which are affiliated to your World's Federation, will have to find in the respect of the dignity of man and in international solidarity the best means of securing the renovation and restoration of our countries and the world. Your important task will have to create, between all the nations of good will, an atmosphere of harmony and mutual respect, without which the best intentions and the resolutions proceeding from the noblest principles would be nothing but lifeless letters.

The objects that your World's Federation aspires to, with an untiring endeavour: propagating the ideals of the United Nations, creating and maintaining a large and deep current of sympathy and comprehension for the UNO — these objects, if they are to be crowned with success, must not be an affair of governments and leaders only. On the contrary, to be entirely successful, they must be known and appreciated by all classes of population and supported by the whole public opinion.

In the country, which you have been kind enough to choose the meeting-place of your congress, you are amidst a small people adhering to your noble aspirations without any reservation and wishing you from all their hearts and with the utmost sincerity the splendid success which your work of pacification and fraternization so justly deserves.

As Mayor of the capital of the Grand-Duchy I am very thankful to your committee for having honoured our town by this congress of the highest importance, as it will definitely lay down

the statutes of the UNA. With a deep emotion I greet the representatives which all the nations have sent to Luxembourg. But above all I bow respectfully to two eminent personalities by whose intelligent impulsion the works of your congress will doubtlessly give the world the example of union and comprehension of twenty democratic nations: M. Paul Boncour, Président du Congrès, and Mr. Dexter, chairman of the Committee of the UNA.

Gentlemen,

War is over and the allied armies have freed the world. It is now to the world to understand and to reconstruct peace in order to make impossible for ever an horrible crime against the human species.

Hope makes man live, trust gives him faith in his destiny. It is with hope and trust that the population of Luxembourg wishes a full success to the congress of the UNA, for the good luck of all our countries and the welfare of humanity.»

M. Lambert Schaus, premier échevin de la ville, parla ensuite de la résistance que les Luxembourgeois ont faite pendant les années d'oppression et de leurs sacrifices et continua en ces termes:

«... En parlant de nos modestes sacrifices, nous n'oublierons certainement pas les vôtres, Mesdames et Messieurs, ceux de vos peuples et de vos pays. Et quand nous irons tout à l'heure nous incliner devant le Monument du Souvenir des Morts de la dernière guerre — monument que l'envahisseur allemand a mutilé et dont les restes subsisteront pour témoigner de son opprobre —, nous songerons avec émotion aux morts de toutes les Nations Unies qui ont laissé leur vie pour que nous puissions vivre. Et nous, autres Luxembourgeois, nous songerons pleins de gratitude à tous nos grands alliés et amis qui nous ont apporté, dans les plis de leurs drapeaux claquant au grand vent de l'Histoire, la liberté et l'indépendance que notre petit pays n'aurait jamais été en mesure, malgré sa résistance, de reconquérir.»

Après la réception à la Maison Municipale, les délégués allèrent s'incliner devant le Monument du Souvenir et furent ensuite reçus par le Gouvernement qui leur offrit un banquet au Casino de Luxembourg.

La dernière Séance

Pendant cinq journées, les différentes commissions firent un travail énorme.

A la séance de clôture qui eut lieu le vendredi, 2 août, des nominations nouvelles de président, vice-présidents allèrent à différentes personnalités. Il convient pour nous de retenir surtout celle de M. Lambert Schaus, dont le nom figure parmi les vice-présidents et dont le dévouement au cours du Congrès fut au-dessus de tout éloge.

C'est aussi pendant la séance de clôture que le Congrès envoya un télégramme d'hommage à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et donna au préambule qui précède les statuts de l'UNA, le nom de «Charte de Luxembourg».

Le Retour des Cendres de Jean l'Aveugle

Le retour des cendres de Jean l'Aveugle représente un événement national de premier ordre et la journée du 25 août 1946 restera inscrite dans l'histoire de notre peuple.

I. — Les Préparatifs

Grâce aux pourparlers qu'avait engagés le Gouvernement grand-ducal avec les autorités diplomatiques et militaires françaises, le transfert des cendres de Jean l'Aveugle avait pu être prévu pour le 25 août 1946, date du 600^e anniversaire de la mort héroïque du roi Jean l'Aveugle sur le champ de bataille de Crécy.

Dès le commencement de juillet, désireux de donner à cette cérémonie un caractère officiel, le Gouvernement avait institué une commission chargée de l'organisation de la cérémonie. Cette commission était composée de MM. Pierre Welter, Conseiller de Gouvernement, Secrétaire pour les Affaires Militaires, Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat, Lambert Schaus, Député et Echevin, Lucien Kœnig, Professeur, Joseph Meyers, Professeur, Joseph Petit, Professeur, Georges Schmitt, Conservateur-adjoint au Musée d'Histoire, Paul Schulté, Secrétaire de Légation, Chef de bureau au Ministère des Affaires Etrangères.

Des doutes existaient quant à l'état de conservation des restes mortels du Comte-Roi, et il fut décidé que le sarcophage de Castel serait ouvert le 10 août. A ces fins, M. le Ministre d'Etat, en compagnie de la plupart des membres du comité d'organisation et du médecin militaire, Capitaine Felten, se rendit à Castel et c'est là que, en présence des autorités françaises, il fut procédé à l'ouverture du cercueil.

Le procès-verbal suivant fut dressé :

« Aujourd'hui, le 10 août 1946, nous soussignés Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, et Commandant Ollé-Laprune, Délégué du Général Kœnig, Commandant en chef des forces militaires françaises d'occupation en Allemagne, nous nous sommes rendus à Castel sur la Sarre, dans la chapelle sépulcrale du roi de Bohême. Là, en présence des témoins suivants: le Commandant Lackman, le Commandant Aubry, le Lieutenant Lefranc, représentant les forces françaises d'occupation, et le conseiller de Gouvernement Pierre Welter, secrétaire des Affaires militaires luxembourgeoises, le Colonel Jacoby, le Lieutenant-Colonel Ginter, le Capitaine Albrecht, le docteur Pierre Felten, médecin militaire, représentant la force armée luxembourgeoise, l'échevin Lambert Schaus, représentant la ville de Luxembourg, le secrétaire de Légation, Paul Schulté, chef de bureau aux Affaires Etrangères, les professeurs Lucien Kœnig et Joseph Meyers, ainsi que l'architecte de l'Etat Hubert Schumacher, nous avons fait ouvrir le tombeau et le cercueil, dans lequel reposent les restes de Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Les

témoins de cet acte, à savoir les personnes susdites, ont constaté ce qui suit: Le cercueil en question, en bois sculpté d'un style datant de la fin du 18^e siècle, refermait le squelette presque complet et bien conservé d'un homme de sexe masculin. Il ne manquait que les deux mâchoires, une clavicule, un cubitus, les os des deux mains et quelques autres os de moindre importance. Une peau parcheminée recouvrait les jambes et la région de l'abdomen. Dans la partie gauche de cette région et dans la jambe gauche, cette peau était déchiquetée: elle était détachée des os de la jambe gauche jusqu'au genou. Dans le flanc gauche, la région gauche de l'abdomen et la région inguinale gauche, elle portait, à l'intérieur, de nombreuses taches de sang desséché. L'articulation coxo-fémorale gauche était ouverte, tandis que le flanc droit et l'articulation coxo-fémorale droite étaient intacts. Le cercueil renfermait d'autres morceaux et lambeaux détachés de peau parcheminée, de même que de nombreux débris d'os calcinés qui ne semblaient pas appartenir au squelette. Une partie de ceux-ci gisaient à proximité d'une feuille de papier chiffonné, sur laquelle une main avait noté, à l'encre, en latin: « Quelques ossements des premiers fondateurs du couvent de Munster, le comte luxembourgeois Conrad et Clémence, fille de l'empereur, épouse de Conrad. » Ces constatations faites, et tous les détails importants photographiés, le cercueil a été refermé et replacé dans le tombeau, et celui-ci refermé à son tour, à l'endroit où il se trouvait depuis le 26 août 1838.

« Le présent procès-verbal fait en double, l'un des deux exemplaires devant être déposé dans le cercueil, l'autre aux archives du Gouvernement, à Luxembourg, a été admis par tous les témoins susmentionnés et signé par les suivants:

(Suivent les signatures.) »

A partir de ce moment, la presse luxembourgeoise fêta dans des articles répétés la personnalité de notre héros national et, depuis le 19 août, des conférenciers de marque évoquèrent la figure du Roi Aveugle dans le cadre des émissions luxembourgeoises de Radio-Luxembourg.

Le lundi, 19 août, M. le professeur Joseph Meyers parla de la politique luxembourgeoise de notre comte et de l'agrandissement du Comté sous lui. Grand guerrier, dit le conférencier, le héros de la bataille de Muhldorf a toujours examiné les problèmes politiques avec les yeux du stratège. Il cherchait à assurer à son comté la possession de positions-clés, de carrefours de routes; il cherchait à éliminer des enclaves dangereuses, munissait les villes de remparts, etc. Parlant de la politique intérieure de Jean, M. Meyers mentionna qu'en matière de politique intérieure il cherchait à resserrer l'alliance entre la Maison Comtale et le peuple par l'octroi de nouvelles lettres de franchise ou la confirmation des anciennes.

« Si nous passons en revue le règne entier de Jean l'Aveugle, nous devons constater qu'il a

servi son comté d'une façon extraordinaire et que peu de souverains luxembourgeois ont rendu tant de services positifs à leur patrie. »

Le mardi, 20 août, le professeur Sprunck parla de la politique européenne de Jean l'Aveugle, de la haute autorité dont il jouissait en Europe centrale. M. Sprunck rappela surtout le mot qu'a écrit le chroniqueur tchèque Pierre de Zittau: *Sine rege Bohemiae nemo valet expedire finaliter suum factum. Quem vult exultat, quem non vult ipse recalcat.*

De son côté, M. Albert Calmes, directeur de l'Arbed, releva surtout les qualités du diplomate. « Les circonstances, dit-il, firent de Jean de Luxembourg, chevalier dans l'âme, un négociateur, un conciliateur, un arbitre, bref un diplomate.

Le diplomate, c'est Jean négociant le mariage de sa sœur, la belle Marie de Luxembourg, avec le roi de France et dernier Capétien, Charles VI, le mariage de sa fille Bonne de Luxembourg avec celui qui devint Jean le Bon, roi de France, et enfin le mariage de son fils Charles, plus tard l'empereur Charles VI, avec Blanche, sœur de Philippe VI de Valois, roi de France.

Le diplomate, c'est Jean pacifiant les villes de la Lombardie et les exhortant à mettre fin à la sanglante querelle des Guelfes et des Gibelins.

C'est Jean, médiateur entre le comte de Flandre et le roi de France d'une part, les communes flamandes de l'autre.

C'est Jean négociant à diverses reprises, mais sans succès avec le pape d'Avignon pour pacifier l'Empire en mettant fin à la compétition pour la couronne impériale. »

Le 21 août, le Capitaine-Médecin Dr Pierre Felten parla de l'état de conservation de la dépouille mortelle du roi et des détails intéressants que l'examen médical du 10 août avait fournis. Le Dr Felten attribue pour une partie l'immense popularité du roi à sa haute stature. Il aurait mesuré en effet 1,78 à 1,80 m., ce qui le fit dépasser de beaucoup la taille de ses contemporains, qui étaient généralement petits. L'examen médical en outre permit — et ce détail est nouveau — de déterminer avec vraisemblance que Jean l'Aveugle était mort à Crécy d'un coup de lance qui l'avait atteint à la région inguinale gauche et qui avait causé une hémorragie dont le héros était mort en peu de temps. La plaie put être constatée sur le cadavre embaumé. »

Le 22 août, un militaire, le Capitaine Albrecht, rattacha à la figure de Jean l'Aveugle les considérations d'un soldat, examinant du point de vue militaire l'histoire de ses campagnes, pour conclure que le soldat luxembourgeois prendra Jean pour modèle.

M. Marcel Noppenev était appelé à évoquer les relations entre Jean l'Aveugle et le royaume de France. « Il convient de relever, dit-il, que le roi Philippe VI de Valois, surpris, alors qu'il guerroyait en Guyenne, par le débarquement en Normandie, d'une armée anglaise sous le commandement du roi Edouard III, et fâcheusement pressé par elle, « n'oublia pas à mander », ainsi

que s'exprime Froissard, les princes luxembourgeois: Jean, roi de Bohême, et son fils Charles, futur empereur. Une armée de 500 hommes — tout est relatif — élite du Luxembourg et de la Bohême, rejoignit, à marches forcées, le gros de l'armée française, pour, en suite d'un concours inouï de circonstances contraires et fatales, se faire battre à Crécy et y mourir. ... Il y a de cela, il y aura de cela, dans quatre jours, six siècles exactement. ... Ainsi, plus d'un demi-millénaire avant la grande guerre, la Somme, fleuve héroïque, vit couler du sang luxembourgeois mêlé au sang français.

C'est ce qui fit, qu'en mars 1919, quand Luxembourg fêta les quelques 800 survivants des deux mille volontaires qui avaient combattu dans les rangs de l'armée française, ce mot courut, qu'imposait, après des siècles, l'identité des circonstances et les leçons, éternellement renouvelées, de l'histoire: Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, le premier de nos légionnaires.

Cependant, avant d'avoir consenti pour la France, dont, bien qu'aveugle, il n'avait mie oublié le chemin, ainsi que le rappelle Chateaubriand, le sacrifice de sa vie, il lui avait consacré son cœur et son vouloir: ce prince, de qui un roi de Prusse hospitalisa, par gloriole, les cendres, prestigieuses reliques dont nous devons la restitution à la République Française, ce prince, dis-je, s'il était Luxembourgeois de naissance, Bohême d'élection, était Français par l'éducation, les mœurs et la langue. Fils du comte Henri, plus tard empereur d'Allemagne, mais qui, élevé à la Cour de France et instruit en Sorbonne, ne connaissait d'autre langue, sinon la latine, que la française, le comte Jean avait reçu, lui aussi, de même que son oncle Baudouin, archevêque de Trèves, et nombre de souverains, une éducation française. Ce fut sous son règne que le français supplanta presque entièrement le latin pour la rédaction des chartes luxembourgeoises. Lui-même usait principalement, sinon exclusivement, de la langue française et eut pour secrétaire Guillaume de Machaut et pour historiographe Froissard, le maître de la chronique historique. Cette tradition française, héritée de son père, il la transmit à son fils Charles, l'empereur futur, lui aussi, comme son père, comme son aïeul, comme son grand-oncle, élevé à la Cour des rois de France; il la transmit à son fils Wenceslas, lequel, Bourbon par sa mère, fut le premier duc de Luxembourg et le premier poète luxembourgeois de langue française, et de qui, Froissard, son maître et ami, nous fait connaître l'œuvre.

Mais combien de liens aussi et plus étroits encore attachaient notre comte à la France, à la famille royale qui la présentait. Ce petit-fils de Béatrice d'Avesnes, avait vu sa sœur Marie de Luxembourg devenir l'épouse de Charles le Bel, le dernier des Capétiens directs, sa fille Bonne de Luxembourg devenir celle de Jean le Bon et la mère de Charles le Sage. Lui-même épousa en secondes noces Béatrice de Bourbon, princesse du sang de France. Enfin, vassal du roi de France, fait par lui chevalier ce qui créait des liens plus:

intimes encore, selon la loi féodale, il contracta avec lui un traité d'alliance contre tout prince allemand, fût-ce l'empereur lui-même, qui prendrait les armes contre la France. Gouverneur du Languedoc, il défendit cette province contre les intrusions étrangères.

Que conformément à sa destinée, il tombât pour la France, cela couronne admirablement une vie prodigieuse. Descendant du héros légendaire à la barbe fleurie, fils et pères d'empereurs, gendre, beau-père, beau-frère, aïeul de rois, roi lui-même, Jean de Luxembourg inscrivit l'épopée dans l'histoire, symbole et synthèse de notre pays, il en annonce et résume aux côtés de la France paternelle et avec elle la révolte, la résistance et la lutte récentes. »

M. Georges Schmitt, conservateur adjoint au Musée d'Histoire, raconta l'odyssée des restes mortels de notre héros national et décrivit ses huit tombeaux.

La conférence de M. Lambert Schaus, premier échevin de la ville, avait pour sujet: « Jean l'Aveugle et sa bonne ville de Luxembourg. »

« La Ville de Luxembourg, dit le conférencier, voit en Jean l'Aveugle l'un de ses plus grands enfants et l'un de ses bienfaiteurs inoubliables.

Fils du noble Henri VII — de celui que le Dante appelait « Alto Arrigo » —, Jean naquit au Château du Bock qui se dressait farouche et altier sur les rochers abrupts, dominant les carrefours des vieilles routes et la riante ampleur de la Vallée de l'Alzette.

Durant toute sa vie de chevalier errant, Jean garda une nostalgie profonde de ce coin de terre natal; maintes fois, il venait s'y reposer des fatigues de sa carrière tumultueuse, et celui qui avait vu tant de terres lointaines et tant de grandeur humaine, trouvait qu'il n'y avait rien de plus doux que le séjour dans la patrie. La Cité natale lui rend fidélité pour fidélité.

Si, pour d'autres, Jean a pu être un seigneur sévère et peut-être rapace, il était bon prince pour ses Luxembourgeois. Dès son avènement, il jura, le 15 juillet 1310, sur l'autel et les reliques, de respecter les privilèges accordés à la Ville par ses prédécesseurs et par Ermesinde. Et Jean tint parole. Car il avait cette qualité essentiellement luxembourgeoise qu'est la fidélité à la parole donnée.

Peu de temps avant sa mort, par la Charte du 25 mars 1346, Jean l'Aveugle abandonna à la Ville le droit d'aime — c'est-à-dire un droit de jaugeage — ainsi que le droit de vinage sur les vins d'Alsace, et lui afferma à titre perpétuel le droit d'« onguelt », qui représentait une espèce d'impôt sur le chiffre d'affaires, pour parler en langage moderne. L'abandon de ces avantages fiscaux fut très important pour la Ville de Luxembourg et facilita grandement l'embellissement et le développement de la Cité.

Mais, pour le peuple, Jean restera surtout et avant tout le fondateur de la « Schobermesse ». Par la Charte du 20 octobre 1340, il institua une foire franche annuelle de huit jours, commençant le jour de la St.-Barthélemy. Foire

commerciale internationale à ses origines, cette institution perdura à travers les siècles et subsiste encore de nos jours comme grande fête populaire, comme kermesse nationale, que les Luxembourgeois fêtent même dans le Nouveau Monde.

Jean de Luxembourg tomba en héros, fidèle à sa parole donnée; il mourut loin de sa terre natale, en Picardie, l'un des champs de bataille classiques de l'Europe. Mais son désir avait toujours été de reposer dans la terre de ses ancêtres. Sa dépouille mortelle, à laquelle le Roi d'Angleterre avait rendu les premiers honneurs sur le champ de bataille, fut ramenée à Luxembourg. Mais même dans la mort Jean ne trouva pas le repos. Inhumés successivement dans plusieurs monastères et églises de la Ville de Luxembourg, les ossements du Grand Comte finirent par être livrés — sans droit ni titre — au roi de Prusse qui les déposa au Mausolée de Castel, sur les bords de la Sarre.

La Ville de Luxembourg — et avec elle tout le pays — ne cessait de faire valoir ses droits et de revendiquer les cendres de son grand fils. Depuis dix mois, de jeunes soldats luxembourgeois montent la garde autour du tombeau de Jean l'Aveugle.

Dimanche prochain, la magnanimité du Gouvernement français et de ses chefs militaires nous rendra les cendres de notre héros national pour que nous puissions les conserver définitivement parmi nous comme souvenir et comme symbole.

Souvenir du passé lointain et glorieux de notre peuple, souvenir qui doit être un gage d'avenir. Symbole de l'amour de la patrie, symbole surtout de la fidélité à la parole donnée qui est le fondement de l'honneur d'un peuple tout comme les rudes rochers sont le fondement éternel de notre Ville. »

Le 24 août, M. le professeur Lucien Kœnig, cita ses efforts et ceux de ses collègues de la « Letzburger Nationalunion » pour maintenir dans le peuple luxembourgeois la conscience d'une dette à payer envers Jean de Luxembourg, le prototype du vrai luxembourgeois, celle en effet de ramener ses restes mortels en terre luxembourgeoise. Une première tentative après la première guerre mondiale avait échoué. Le conférencier entretint son auditoire des détails pittoresques et savoureux qui avaient fait échouer son projet, déboire personnel, échec, qu'il ne regrettait toutefois pas, puisqu'on n'aurait pu réserver à Jean l'Aveugle en 1918 un retour aussi triomphal que celui qu'on lui préparait pour le 25 août 1946, grâce à l'appui de la France et du Gouvernement luxembourgeois.

Cette série de conférences se termina par celle de M. le Ministre de l'Education Nationale Margue, qui dit la signification que le Gouvernement luxembourgeois voulait donner au retour des cendres de Jean l'Aveugle.

Voici ses paroles:

« Ainsi donc, dimanche, le 25 août 1946, six cents ans après sa mort, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, est rentré

dans son pays natal qu'il a tant de fois quitté sa vie durant, mais qu'il n'aurait jamais dû ni voulu quitter après sa mort. Valait-il la peine aujourd'hui de corriger ainsi le cours de l'histoire et de mettre en mouvement le peuple luxembourgeois tout entier pour déplacer encore une fois les restes mortels de ce voyageur impénitent? N'est-il pas indifférent en quel endroit de la terre reposent les pauvres débris d'un vieux guerrier appartenant à une époque lointaine, dépourvue de tout rapport avec notre monde à nous? Qu'est-ce que tout cela signifie aujourd'hui?

D'abord il est certain que la plupart des événements ont la signification qu'on veut bien leur donner. Or, la rentrée de Jean l'Aveugle est une chose voulue depuis longtemps par les patriotes luxembourgeois, ce qui veut dire par le peuple luxembourgeois tout entier. Ramener dans nos murs le héros de Crécy, c'est nous acquitter d'une dette d'honneur grevant les fidèles sujets du comte-roi depuis le moment où il fixait dans son testament le désir de reposer dans le pays où il était né. En réalisant à nouveau cette dernière volonté de Jean l'Aveugle, nous entendons proclamer solennellement que nous reconnaissons et que nous revendiquons comme nôtres notre passé et notre histoire; que nous nous sentons, aujourd'hui encore, liés par une étroite parenté à ceux qui étaient les Luxembourgeois du XIV^e siècle, et représentaient l'époque glorieuse de la Maison de Luxembourg, l'époque où le Luxembourg, placé à la tête de la Chrétienté, était connu à travers le monde civilisé par l'activité politique et culturelle de ses Souverains. Cette époque nous appartient tout comme le siècle dernier, elle est bien luxembourgeoise tout comme notre temps à nous, et c'est Jean qui en est le représentant peut-être le plus caractéristique, certainement le plus populaire.

De ce fait, son nom est devenu un véritable symbole national. Il eût été inadmissible pour nous qu'il continuât à rester en terre étrangère, voire même ennemie. Et cela d'autant moins que celui qui, arbitrairement, l'a fait reposer à Kastell, a pour aussi dire lancé un défi au peuple luxembourgeois en s'engageant à rendre le corps du roi aveugle, si le Luxembourg était à même de lui offrir un tombeau digne de lui. Eh bien, nous relevons ce défi: Jean de Luxembourg reposera dans la terre luxembourgeoise, et n'y eût-il même aucun monument, cela seul est digne de lui.

Jean a été le diplomate le plus entreprenant et le guerrier le plus fameux de son temps. Ce n'est pas comme tel que nous l'aimons, mais nous n'oublions pas que s'il a fait la guerre, c'était, conformément à l'idéal chevaleresque déjà légèrement exagéré de cette époque, pour servir la justice et la rétablir partout où il la voyait, peut-être la croyait violée. Nous n'oublions pas que ses contemporains l'appelaient « Roi de la Paix ». C'est que ses interventions militaires tendaient avant tout à faire la paix, là où elle n'existait pas, comme dans les villes du nord de l'Italie, ou à propager la civilisation chrétienne,

là où elle n'avait pas encore pénétré, comme dans les plaines marécageuses de la Lithuanie. La paix, nous la voulons comme lui, et comme lui nous la voulons basée sur la justice — *opus iustitiae* —, nous la voulons pour nous et pour les autres.

Mais, à l'exemple de Jean l'Aveugle, le roi-chevalier, nous voulons que le Luxembourg soit grand par le sentiment de l'honneur et du devoir, par sa loyauté, son travail et ses sacrifices, par sa participation à toutes les œuvres assurant le progrès de l'humanité.

Nous profitons de toutes les occasions pour affirmer notre existence nationale et notre droit à cette existence. Mieux que tout autre, ici, Jean peut nous servir de guide et de centre de ralliement. Occupant sa place au premier plan de la chrétienté, fils et père d'empereur du Saint-Empire, roi de Bohême, conquérant dans les pays slaves et en Italie, grand ami de la France, il était néanmoins et avant tout Luxembourgeois et l'est resté jusqu'au bout. Comprenant toute l'Europe dans le rayon de ses entreprises politiques et diplomatiques, il n'a jamais, comme tels de ses successeurs, oublié son pays d'origine, et s'il allait en France pour s'amuser, en Bohême pour en tirer de l'argent, partout pour guerroyer, il revenait toujours dans le Luxembourg pour être chez lui et pour se reposer. L'ayant fait sa vie durant, il n'est que juste qu'il puisse le faire après sa mort.

Il sera bien à sa place au milieu des Luxembourgeois, lui qui, au moment le plus critique de la bataille de Crécy, a refusé de croire à la défaite ou en tout cas d'y survivre, tout comme notre population, suivant l'exemple de sa Souveraine et de son Gouvernement, a refusé de pactiser avec un ennemi cruel qui, trop tôt, se prévalait d'une victoire à laquelle nul Luxembourgeois ne croyait. Le tombeau de Jean l'Aveugle sera parmi nous un lieu de rassemblement et de recueillement patriotique. »

II. — Les événements de dimanche, 25 août 1946

A Castel et Remich.

Dans la matinée, une délégation luxembourgeoise formée de quelques officiers sous la conduite du Colonel Jacoby, de M. Schumacher, architecte de l'Etat, des professeurs MM. Lucien Koenig et Joseph Meyers et de la presse, se rendit à Castel.

Là eut lieu une courte cérémonie en présence d'officiers français. Le cercueil, retiré du sarcophage qui le contenait depuis 1836, fut transporté à la main par des soldats luxembourgeois devant la petite chapelle du cimetière campagnard et posé dans le nouveau cercueil, fruste et solide, orné des couleurs nationales. Un dernier salut de la garde d'honneur et le cortège se mit en marche.

Un moment particulièrement solennel fut celui où le cortège atteignit le pont de Remich. Le Colonel Jacoby, représentant du Gouvernement luxembourgeois, et le Commandant Ollé-

Laprunce, représentant du Général Kœnig, s'avancèrent jusqu'au milieu du pont et le cercueil fut porté vers la terre luxembourgeoise sur les épaules de soldats luxembourgeois aux sons des cloches et de la « Hémecht » et devant une multitude de mosellans accourus pour assister à ce moment historique. Sur la rive luxembourgeoise attendaient les notabilités: M. Faber, commissaire de district de Grevenmacher, les Collèges échevinaux de Remich et de Grevenmacher et des communes avoisinantes. Le cercueil fut hissé sur un affût de canon traîné par un char où étaient assis des soldats luxembourgeois, l'arme au poing. Le cortège, précédé par des auto-chenillettes luxembourgeoises et suivi de quatre chars de combat français, poursuivit son chemin pour Luxembourg. Tout le long du parcours, alors que les cloches sonnaient à toute volée, les villageois, notabilités et fanfares en tête, étaient massés au bord de la route.

Arrivée à Luxembourg.

Sur le rocher du Bock, là où se trouvaient les ruines du château natal de Jean l'Aveugle, le convoi fut reçu par M. le Bourgmestre et le Collège échevinal de la ville de Luxembourg, qui reçurent l'Auguste dépouille de la main de M. le professeur Lucien Kœnig. Ensuite, le cortège poursuivit sa route à travers la ville passant par la rue du Marché-aux-Herbes, la Grand'rue, le Boulevard Royal, le Boulevard F.-D.-Roosevelt que bordait une foule énorme et recueillie, pour faire halte un moment devant le Monument du Souvenir.

«Symbole et combien émouvant de l'union fraternelle du héros d'hier et des héros du présent, que cette halte du héros national devant ce monument mutilé. La Sonnerie aux Morts retentit sans parole pathétique, sans geste grandiloquent, par la simple gravité de ce rite, de cette communion du passé et du présent, il se fit comme une consécration de notre histoire nationale, gloire et grandeur du passé s'alliaient à la gloire et à la grandeur du présent.» («Meuse.»)

Place Guillaume.

Au milieu de la Place Guillaume, richement décorée, se dressait un catafalque élevé sur quatre marches, recouvert d'une tenture de velours rouge imprimé des armoiries renversées de Luxembourg et de Bohême. Aux quatre points brûlaient des torches. Après l'arrivée de M. le Ministre d'Etat, le Général Prikryll, représentant le Gouvernement tchécoslovaque, et le Général Kœnig, le héros populaire de Bir Hacheim, arrivaient à leur tour, passant devant les troupes luxembourgeoises et françaises qui étaient massées sur la place. Enfin, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse, le Prince Félix et le Grand-Duc Héritier Jean, suivis de trois princesses et du Prince Charles, prirent place à la tribune d'honneur où s'étaient réunis entretemps les membres du corps diplomatique et les personnalités officielles; entre autres il convient de noter les hôtes français, les Généraux français Deleuze et Noiret, les Colonels Granval et de Frères, le Lt.-Colonel Bernaud et le Capitaine Bourdi.

A l'arrivée de la dépouille mortelle de Jean l'Aveugle et du cortège, le cercueil fut posé sur le catafalque; six soldats montaient la garde d'honneur.

M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, s'avança pour s'adresser à l'assistance dans les termes suivants:

«Le voilà enfin arrivé, le jour si ardemment souhaité par les patriotes luxembourgeois, du retour des cendres de Jean l'Aveugle.

C'est dans la cité de Luxembourg, où il avait vu le jour, que le roi Jean voulut rester après sa mort. Pendant 463 longues années il y demeura, non sans que son repos y fût plus d'une fois troublé par les événements du monde extérieur. Comment en aurait-il été autrement à une époque où la ville de Luxembourg connut plus d'années de guerre que de paix. En 1809, les ossements de notre héros national furent transportés en terre d'exil. A mesure que se réveillait dans le peuple luxembourgeois le sentiment national et le respect pour les valeurs de notre patrimoine historique, cette situation, contraire aux dernières volontés de Jean l'Aveugle, fut ressentie comme une humiliation pour le pays.

De multiples, mais infructueuses tentatives furent faites par les autorités luxembourgeoises, au cours du siècle passé, pour rapatrier les reliques du «blanne Jang», comme les Luxembourgeois appellent familièrement cette figure la plus glorieuse et la plus pittoresque dans la galerie des anciens souverains de ce pays. Il a fallu que vint la dernière guerre mondiale pour rendre possible la réparation d'un tort qui blessait l'amour propre de notre peuple.

Nous sommes particulièrement heureux du fait d'être redevables de cette réparation à notre grande amie, la France, et plus particulièrement à son digne représentant dans l'Allemagne occupée, le général Kœnig, que nous avons le privilège de saluer aujourd'hui parmi nous. Je souhaite en même temps une cordiale bienvenue aux autres hôtes étrangers, ministres, généraux, chargés d'affaires et maires, qui participent à cette mémorable festivité. Il me sera permis de mentionner nommément parmi eux le général Prikryll, représentant de la Tchécoslovaquie. Sa présence parmi nous souligne à nouveau les liens d'amitié qu'a noué pour toujours entre nos deux pays le comte et roi Jean le jour, où il a réuni sous un même sceptre le Luxembourg et la vieille Bohême. Les hasards de l'Histoire créent quelquefois des coïncidences étonnantes. Qui aurait imaginé en effet il y a six ans encore que ce serait la France, pour la cause de laquelle Jean, comte de Luxembourg et roi de Bohême, donna la vie à Crécy, le 25 août 1346, qui aurait la bonne fortune de lui payer une revanche, en le ramenant, sous l'escorte glorieuse de ses armes, dans sa ville de Luxembourg. Au monde contemporain, la cérémonie d'aujourd'hui, à laquelle coopèrent fraternellement des détachements des armées française et luxembourgeoise, rappelle une des constantes de l'attitude séculaire luxembourgeoise. Depuis toujours, dirigeants et peuple luxembourgeois se considéraient comme appartenant à l'Europe occidentale. Peu-

plée anciennement par les Celtes, faisant partie du temps des Gaules de la Gallia Belgica, comprise plus tard dans la Lotharingie, organisée pour la première fois en principauté souveraine par un Lorrain, le comte Sigefroi, ancêtre de Jean l'Aveugle, cette contrée n'a jamais oublié à travers les siècles les liens qui l'attachaient à ses voisins de l'ouest. Même à l'époque où le pays de Luxembourg faisait partie avec les Pays-Bas, la Belgique, la Lorraine, la Franche-Comté jusqu'à Lyon et la Suisse, du Saint Empire Romain de nation germanique, il représentait dans cette formation hétéroclite un élément d'influence latine. C'est cette même tendance qui suivait la maison des comtes de Luxembourg à l'époque où, après avoir étendu au maximum les frontières de son fief héréditaire luxembourgeois, son influence prépondérante en Europe portait quatre de ses fils au trône du Saint Empire Romain de nation germanique. Les comtes de Luxembourg étaient de formation et d'expression françaises. Notre Jean l'Aveugle avait fait ses études à l'université de Paris. Il avait été éduqué dans l'esprit et l'art de la chevalerie à la Cour de France. Sa sœur fut reine de France. Son fils, l'empereur Charles IV, avait épousé une fille du roi de France. Jean lui-même avait épousé en secondes noces Béatrice de Bourbon, descendante de St. Louis. Sa fille Bonne enfin a épousé le duc de Normandie, fils et héritier du roi Philippe VI de Valois et après lui roi de France. Roi de Bohême, le comte Jean et ses successeurs de la maison de Luxembourg apportèrent dans leur royaume l'influence de la culture occidentale. Le visiteur de Prague est frappé encore aujourd'hui par l'empreinte qu'y a laissée la dynastie de Luxembourg. Les monuments d'architecture qui remontent à cette époque, pourraient figurer aussi bien à Bruxelles et à Paris qu'aux bords de la Moldau. Le comte et roi Jean a été ainsi par sa formation intellectuelle et politique le représentant typique d'un peuple qui, à travers les siècles, a subi et accepté l'attraction du foyer de culture dont Paris est et fut le centre. Il était réservé à l'obscurantisme obtu du régime exécrationnel que la guerre a heureusement détruit, de vouloir rayer pour ses fins d'annexion, cette vérité de notre histoire nationale.

Le savant historien qui se penche sur la vie de Jean l'Aveugle, pour en étudier les faits et gestes, n'y découvre, sans nul doute, pas uniquement des traits sympathiques. Quelles sont donc les causes de la popularité dont jouit parmi nous à six cents ans de distance ce prince disparu? Est-ce le souvenir des bienfaits matériels qu'a valus au pays le règne du comte et roi Jean? Je ne crois pas. Certes, il est un fait historique indéniable que Jean favorisait par tous les moyens son pays d'origine. Telle de ses fondations, la foire de Luxembourg, appelée « Schobermess », a résisté à l'usure des âges. Pas plus tard qu'hier nous l'avons inaugurée à nouveau pour l'année en cours. Mais c'est un fait connu dans l'histoire, que le souvenir des progrès et réalisations dans le seul ordre matériel a rarement raison de la durée des siècles. Ce qui fonde une réputation

glorieuse aère perennius, ce sont les actions qui enflamment la fantaisie et émeuvent le cœur.

Or, sous ce rapport, la vie de Jean l'Aveugle est un trésor. Il était le prince le plus puissant de l'Europe de son temps. Il était batailleur à l'excès, mais chevaleresque et loyal jusqu'au sacrifice de soi-même. Nous aimons à nous en faire une image semblable à celle que le montre son sceau, un chevalier armé chevauchant au galop. Doué d'une vigueur physique extraordinaire, il a parcouru à cheval l'Europe, couvrant des distances incroyables en un temps plus invraisemblable encore. Mais ce qui l'a rangé pour toujours parmi les héros d'épopée, c'est la façon dont il a cherché et trouvé la mort dans la bataille de Crécy. Il était accouru au secours du roi de France pour l'unique motif qu'il en était l'allié et l'ami et qu'il voulait tenir sa promesse. Comme ils nous apparaissent admirables sa fermeté d'âme, son obstination farouche, son héroïsme indomptable. Il apprend que cela va mal dans la bataille et que les rangs français vont être brisés. Il tient bon malgré tout, pour l'honneur. Son instinct de résistance s'allume et redouble devant une situation apparemment désespérée. Et voilà que le roi aveugle se laisse conduire dans la mêlée pour fêter un dernier coup.

Ne sont-ce pas des sentiments semblables qui ont animé plus d'un des héros de notre résistance, lorsque dans la dernière guerre délibérément ils se sacrifièrent pour ne pas céder à l'injustice et pour rester fidèles et loyaux, sans compromis?

On a écrit de Jean qu'il fut le dernier des chevaliers. Comme tel il a passé dans la littérature de son époque. Pétrarque et Froissart l'ont chanté, Guillaume de Marchaut lui a dédié les vers que voici :

« Il n'y eut pareil roi, ni duc, ni comte,
Ni depuis le temps de Charlemaine
Ne fut homme — c'est chose certaine —
Qui fut en tout cas plus parfait
En honneur, en dit, en fait. »

La gloire du roi Jean est pour nous un sujet de fierté nationale. Elle fait partie de notre patrimoine historique. Son exemple a illuminé le chemin de ses descendants, les rois de Bohême et empereurs du Saint Empire Romain, qui ont assuré au nom du Luxembourg une place importante dans l'histoire d'Europe.

Jean l'Aveugle est proche de notre cœur aussi par son amour pour sa terre natale. « Il n'y a rien de plus doux que le séjour dans la patrie », répondit-il à un noble de Bohême la veille d'un de ses départs pour Luxembourg.

Est-il étonnant après tout cela que nous chérissions sa mémoire et que les familles luxembourgeoises donnent avec prédilection son nom à leurs enfants, ce nom que notre Grand-Duc héritier lui-même porte avec fierté?

Aujourd'hui, nous avons ramené dans la patrie les cendres de Jean l'Aveugle comme, il y a quelques mois, nous avons ramené ceux de nos héros de la dernière guerre.

Aujourd'hui, le comte et roi Jean reprend sa place parmi nous, après un long exil. Le peuple

luxembourgeois lui élèvera un monument digne d'un chevalier, comme le roi Jean s'est lui-même exprimé.

Qu'enfin la paix reste assurée à sa tombe. C'est le vœu le plus ardent du peuple luxembourgeois. »

Ensuite, Monsieur le Bourgmestre Hamilius prit la parole :

« C'est grâce à l'amitié généreuse et agissante de la France, c'est grâce à l'aide énergique de ses chefs militaires que le peuple luxembourgeois a vu combler aujourd'hui un de ses plus ardents désirs.

Jean l'Aveugle, le premier en date et le plus illustre de nos légionnaires et déportés luxembourgeois, vient de rentrer dans sa patrie après un exil qui a duré pas moins de 137 années.

25 août 1946! Journée mémorable et glorieuse à jamais tant pour le Luxembourg que pour la France, qui s'est souvenue qu'un jour, le 26 août 1346, le comte Jean de Luxembourg, roi de Bohême, est tombé, le glaive à la main, sur le champ d'honneur de Crécy, pour défendre ses « chers amis et les enfants de sa fille », future reine de France.

Il y a plus d'un siècle que le Luxembourg attendait le retour de son héros reposant dans le mausolée de Castel, plus d'un siècle que tous les patriotes luxembourgeois, amis fervents de notre passé national, espéraient vivre les moments historiques de l'heure présente. Bien des espoirs ont été déçus dans ce laps de temps; nombre de patriotes luxembourgeois qui s'étaient faits les champions de la cause sacrée de notre déporté, ont disparu de l'arène. Nous, les rescapés de la terrible catastrophe mondiale de 1940 à 1944, favorisés par un destin plus clément, nous pourrions apprendre aux générations futures que, si la France du roi Louis-Philippe a ramené, en 1840, sur le sol français les cendres du grand Conquérant corse, c'est que l'Empereur avait mis dans son testament fait à l'île de Sainte-Hélène: « Je désire reposer au bord de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. » Le 25 août 1946, le Luxembourg en a fait de même avec les cendres de Jean l'Aveugle qui, lui aussi, avait réclamé dans son testament une sépulture dans sa patrie, d'abord à l'abbaye de Clairefontaine, plus tard à l'abbaye de Neimônster, donc à Luxembourg même.

Uni par un élan national, le Luxembourg de la Grande-Duchesse Charlotte, des Princes Félix et Jean, des patriotes luxembourgeois martyrisés aux camps de concentrations nazis, des milliers de jeunes gens morts pour la patrie, des milliers de déportés et autres victimes de la barbarie teutone, de tous les Luxembourgeois de bonne volonté, ce Luxembourg s'est souvenu à son tour du dernier vœu du plus populaire de ses héros nationaux, dont les cendres lui avaient été dérobés en 1809, pour être confiées pendant plus d'un siècle à une terre qui n'était pas la sienne. Le 25 août 1946, cet affront a été vengé solennellement, l'honneur du Grand-Duché de Luxembourg est rétabli à jamais.

Mais il y a d'autres considérations que cet événement historique fait naître dans notre âme.

Le peuple luxembourgeois, terrorisé et durement éprouvé par une guerre sans merci, s'est remis résolument au travail. Malgré toutes les difficultés et amères déceptions, un nouveau Luxembourg devra surgir des ruines matérielles et morales qu'un ennemi implacable a amassées sur notre sol meurtri. La tâche est immense! Non seulement les forces matérielles risquent de faire défaut, mais ce qui est beaucoup plus grave, l'âme de notre petite nation est cruellement blessée.

Qui rendra au Luxembourg le courage et l'énergie nécessaires pour triompher de tous les obstacles. C'est encore la France qui nous montre le bon chemin qu'il faut suivre pour toucher au but tant désiré. Après les plus terribles tourmentes de son histoire, la France s'est revivifiée, retrempee chaque fois dans les sources vives de son merveilleux passé. Elle a tiré des forces miraculeuses de l'exemple que lui ont donné ses grands hommes, conquérants redoutables, hommes d'Etat d'un génie supérieur, poètes et savants, prêtres aussi bien que laïques, dont beaucoup reposent aujourd'hui au temple de la gloire à Paris, au Panthéon; et l'inscription majestueuse de son fronton: « Aux Grands Hommes, la Patrie reconnaissante » doit nous éclairer aussi, nous autres Luxembourgeois, sur notre devoir.

Ce qui est vrai, quand je parle de la France, l'est encore, quand nous feuilletons les pages glorieuses de l'histoire des autres nations démocratiques que le peuple luxembourgeois a l'honneur de compter parmi ses amis.

Le passé n'était et ne sera jamais mort pour les peuples qui ont joué un rôle dans l'histoire. Et ce qui est une vérité pour les grandes nations, dont la population se chiffre par des millions, ne peut pas être une erreur, lorsqu'il s'agit d'un petit peuple qui n'a que quelques centaines de milliers de sujets. Ce n'est pas le nombre de la population qui décidera de reconnaître à un peuple le droit d'avoir un passé national, ce sont les faits et gestes de ce peuple, ce sont surtout les grands hommes qui sont sortis de son sein et qui ont joué un rôle prépondérant dans sa vie scientifique, littéraire, économique et politique.

Si tel est le cas, le petit peuple luxembourgeois a bien le droit de réclamer pour lui aussi un passé national, car ni les hauts faits et gestes ni les hommes supérieurs ne lui font défaut.

En évoquant les luttes inégales de nos ancêtres les plus reculés, les Trévires contre Jules César, l'époque des Croisades où nos comtes, barons et seigneurs ont vaillamment combattu avec Godefroid de Bouillon et le roi Louis le Saint de France, les armées de Napoléon le Grand, qui comptaient dans leur rang quinze mille jeunes conscrits luxembourgeois, dont plus de dix mille sont tombés sur les champs de bataille de l'Europe, les trois mille légionnaires luxembourgeois volontaires de la guerre mondiale de 1914 à 1918 qui ont versé leur sang pour la cause sacrée de la civilisation, en évoquant ces faits, il est compréhensible que la seconde guerre mondiale, elle aussi, ait révélé au monde étonné le courage, l'esprit combatif et la résistance opi-

niâtre de la nation luxembourgeoise, si éprise pourtant des bienfaits de la paix. Les réfractaires et maquisards luxembourgeois, fidèles à leur Grande-Duchesse et à leur patrie, ont lutté côte à côte avec leurs camarades français et belges pour la cause de la justice, de l'humanité et de la civilisation. Nombreux sont les Luxembourgeois qui ont porté l'uniforme des soldats de l'armée des Nations Unies contre la barbarie nazie. Honneur à tous, qu'ils aient combattu dans les dédales du maquis français, dans l'Armée blanche ou dans la Brigade Piron. Tous ont bien mérité de leur patrie, car tous ont fait leur cri de désespoir de notre héros aveugle : « Tourner le dos à l'ennemi, que Dieu me préserve d'un pareil déshonneur ! »

Le peuple luxembourgeois est donc en droit de revendiquer l'estime et la sympathie du monde civilisé, il les mérite certainement aussi par le grand nombre de personnages illustres issus de la maison de Luxembourg et dont l'histoire a retenu et les noms et les bienfaits.

Le premier d'entre eux est sans contredit celui qui en est aussi le plus populaire, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, dont nous venons de ramener, au sixième centenaire de sa mort, la dépouille mortelle dans son pays et sa ville de prédilection. Nous savons que de son vivant il était « un véritable empereur par ses pouvoirs » (c'est Voltaire qui l'appelle ainsi), « un empereur par sa vaillance et par son sens et sa prudence » (son secrétaire, le chroniqueur Guillaume de Machault l'a dit), et que, d'après Châteaubriand, sa fin héroïque à Crécy était « un vrai miracle d'honneur et de fidélité ».

La Ville de Luxembourg, où Jean l'Aveugle séjourna de préférence, se rappellera à tout jamais des bienfaits qu'il prodigua à sa ville natale. Il accorda au pays et à la Ville de nombreuses faveurs qui firent accroître sensiblement le bien-être de ses chers Luxembourgeois. Une de ses innovations, la plus populaire que Jean l'Aveugle décréta par la charte du 20 octobre 1340, la création « d'une foire de huit jours à Luxembourg, à commencer du jour de St-Barthélémy », la « Schuebermess » actuelle, se tient depuis son institution régulièrement chaque année, et loin de perdre de son importance, s'est développée et amplifiée à travers les siècles pour devenir pratiquement la kermesse nationale de notre pays.

La Ville de Luxembourg et le pays entier manqueraient à un devoir de reconnaissance des plus élémentaires, s'ils n'honoraient pas, chaque année à cette époque, la mémoire de celui qui, de son vivant, éblouissait son siècle par sa grandeur d'âme, sa puissance, son génie politique et ses exploits guerriers.

En réclamant le retour de ses cendres dans sa patrie, les Luxembourgeois ont voulu honorer par ce geste symbolique tous les patriotes qui ont été arrachés pendant les sombres années de la domination nazie à la terre de leurs aïeux et dont beaucoup, malheureusement, ne sont pas encore rentrés ou ne rentreront plus jamais. Qui voudrait nier que le choix que l'on a fait parmi

les grands personnages de notre passé national n'ait été des plus heureux ?

Jean l'Aveugle, bien que mort, tu as réussi quand-même à faire revivre en ce jour inoubliable le sentiment d'union nationale dans les cœurs descendants de ceux qui, autrefois, étaient les fidèles sujets luxembourgeois. Ton dernier vœu va enfin être réalisé, grâce à la France dont « tu n'as jamais oublié les chemins ». Dorénavant, tu reposeras au bord de l'Alzette, qui t'a vu naître, au milieu de ton peuple que tu as tant aimé. Nous monterons la garde autour de ta dernière demeure et, quoi qu'il arrive, nous ne nous quitterons plus, tu resteras avec nous, comme le palladium sacré, le garant du bonheur et de la nouvelle grandeur du peuple luxembourgeois ! »

Enfin, le Général Kœnig, fit le discours suivant :

« Dans une prairie de France, entre la Somme et la mer, se dresse une simple croix de pierre : rien ne la distingue de toutes les autres croix qui marquent la rencontre de tant de nos chemins. Les paysans de l'endroit l'appellent la croix du Roi de Bohême. Elle indique en effet la place où tomba en 1346, pour la cause du royaume de France, Jean, Comte de Luxembourg et Roi de Bohême. Le lieu s'appelle Crécy ; il a donné son nom à une rude bataille où les archers et la nouvelle artillerie anglaise taillèrent en pièces — une fois n'est pas coutume — les chevaliers du Roi de France.

Jean, Comte de Luxembourg, participa au combat avec six cents de ses chevaliers. Il était spontanément venu en aide à notre Philippe VI à la nouvelle du débarquement ennemi, car il était l'ami de la France. Son père, l'Empereur Henri VII, né à Valenciennes d'une mère française, était déjà réputé comme le prince le plus français de l'Empire. Lui-même, cousin du Roi et beau-père du futur Jean le Bon, avait maintes fois mis à la disposition des Valois son épée et son talent de négociateur.

On le voit à Cassel, aux côtés des chevaliers français, écraser la révolte flamande. Il est à Amiens, négociant avec le Roi d'Angleterre la renonciation, au profit de la France, de ses prétentions sur Guyenne et la Gascogne. Il contribue à raffermir les alliances que nouait Philippe VI en prévision de la guerre.

Pour le remercier de ses bons services, le Roi de France en fait son Capitaine Général en Languedoc, lui demandant de faire en son nom, lui écrivait-il, tout ce qu'il pourrait y faire lui-même, s'il y était présent.

Mais Jean l'Aveugle, pour nous Français, n'est pas seulement un ami de la France. Il nous apparaît aussi comme une des figures les plus étonnantes de la chevalerie européenne. Caractère idéaliste, ayant le goût de l'action et de l'aventure au bon sens du mot, il se passionne vite pour toute cause qu'il estime juste et la défend sans répit. S'il sert bien le Comté de Luxembourg et s'il tente, à juste raison, d'en affermir les assises ou d'en agrandir les frontières, il se bat pour la foi chrétienne, menant

une guerre implacable contre ceux qu'il dénomme les « Sarrasins du Nord ».

S'il nous apparaît qu'il n'ait pas porté un même enthousiasme et une même ardeur à renfermer ou à défendre son royaume de Bohême, c'est sans doute qu'il est vraiment un homme de l'occident. Ses affinités, ses intérêts et aussi ses affections le portent plus naturellement vers les pays du Rhin, de la Mer du Nord et d'Italie et surtout vers la France.

Comment ce guerrier qui incarne toutes les vertus, tous les prestiges de la chevalerie, ne se serait-il pas battu aux côtés du Roi de France, le plus féodal des rois. Il a dû faire avec enthousiasme ce que Péguy aurait appelé la guerre de chevalerie et de baronnage, contre la guerre de marchandage.

Aussi bien, sa mort semble tirée des romans de chevalerie: Alors que les bataillons génois et la cavalerie du Comte d'Alençon sont écrasés par l'armée d'Edouard III, le Roi Jean qui commande l'arrière-garde, est bientôt dépassé par les fuyards. Il refuse de « tourner le dos à ses ennemis », et dit à ceux qui l'entourent: « Seigneurs, vous êtes mes amis; je vous requiers que vous me meniez si avant que je puisse férer un coup d'épée. » Les chevaliers lièrent alors son cheval aux freins de leurs chevaux. « Le Roi de Bohême alla si avant, raconte Froissard, qu'il fêrit un coup de son épée, voire plus de quatre moult vigoureusement et aussi firent ceux de sa compagnie et si avant s'y aboutèrent sur les Anglais, que tous y demeurèrent et furent trouvés sur la place autour de leur seigneur (et tous leurs chevaux liés ensemble). »

Ainsi préfigure-t-il notre Chevalier d'Assas et tous ceux des hommes d'arme dont la bravoure est telle qu'elle attire l'ennemi pour le fixer dans la mort. Ainsi ouvre-t-il la lignée des grands Capitaines étrangers qui, avec une noblesse désintéressée, mirent leur épée au service de la France. La France reconnaissante garde précieusement leur mémoire.

Après les vicissitudes sans nombre, voici revenue d'Allemagne où un prince prussien, insensible au vœu de votre peuple, l'avait maintenue, la dépouille mortelle du très valeureux et très populaire Comte de Luxembourg. Elle atteste mieux que tout discours l'ancienneté et la solidité des liens d'amitié qui unissent le Luxembourg et la France. Votre histoire comme la nôtre est une longue suite de luttes contre les invasions et contre les oppressions: invasions ou oppressions qui n'aboutirent en définitive

qu'à dégager chez nos deux peuples le sentiment de l'indépendance nationale et exalter le goût de la liberté. Ces liens ont été cimentés encore plus solidement par la communauté des épreuves subies au cours des années sombres que nous venons de traverser, pendant lesquelles maints d'entre nous ont eu l'honneur et la chance de se battre à visage découvert, alors que tant des vôtres et des nôtres, pour avoir repoussé l'annexion allemande, ont connu la déportation et les camps d'extermination. Aussi n'est-il pas étonnant, que nos deux drapeaux flottent côte à côte sur cette terre d'Allemagne occupée par mon pays.

En vous aidant, au nom de la France, à réaliser aujourd'hui le vœu qui vous était cher, le Commandement en chef français en Allemagne n'a fait que reconnaître à son tour l'ancienneté et la solidité des liens qui unissent, nous l'avons encore bien prouvé il y a peu de temps, le Luxembourg et la France. »

La cérémonie se termina par les hymnes français et luxembourgeois, tandis que 21 coups de canon retentirent de la hauteur des « Trois Glands ».

A la Cathédrale.

Le cercueil fut de nouveau hissé sur l'affût de canon et transporté vers la salle du trésor à la Crypte de la Cathédrale où avait été dressé l'ancien sarcophage, dans lequel Jean l'Aveugle avait reposé à l'Abbaye de Neumunster jusqu'à la révolution française et qui avait été conservé sous le jubé de l'ancienne Cathédrale.

En présence de la Cour et des personnalités, Monseigneur l'Evêque de Luxembourg prononça une courte allocution, au cours de laquelle il rappela les hauts faits et gestes du Roi et exprima le désir de voir rentrer également dans le pays les restes des autres souverains régnants décédés et qui reposent toujours en terre étrangère. Il procéda ensuite aux cérémonies liturgiques et donna l'absolution « ad tumbam ». Un requiem, chanté par la maîtrise de Notre-Dame, termina les cérémonies de l'après-midi.

Après la cérémonie, le comité d'organisation fut reçu par S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, et la journée se clôtura par un dîner officiel donné par le Gouvernement et auquel assistaient en présence de LL. AA. RR. le Prince Félix et le Prince Jean, les Généraux Kœnig et Prikryll, les membres du Gouvernement et de nombreux diplomates et officiers.

Le X^e Congrès International de la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté

Dimanche, le 4 août, fut inauguré au Cercle Municipal de Luxembourg le 10^e Congrès de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté. Le thème du Congrès était: « Un Monde Nouveau. »

A la séance d'ouverture assistèrent de nombreuses personnalités luxembourgeoises. Le Gouverne-

nement était représenté par M. Osch, Commissaire Général aux Dommages de Guerre.

Le discours inaugural fut prononcé par Madame Hubert Clement, qui souhaita d'une façon très cordiale la bienvenue aux représentantes des différents pays.

21 nations avaient envoyé 200 représentantes.

Le Comité des femmes luxembourgeoises était composé comme suit: Madame Hubert Clément, Madame Ry Boisseaux, Madame Pierre Krier, Mademoiselle Nelly Flick, Mademoiselle Glesener, Mademoiselle Kohner, Madame Léon Thyès et Madame Stumper.

Les déléguées, pendant toute la semaine, travaillèrent à la révision des buts et à la définition des tâches principales de leur ligue.

Le 5 août, le Congrès de Luxembourg envoya un message aux représentants des 21 Gouvernements assemblés à la Conférence de la Paix à Paris:

Messieurs,

Nous, femmes d'une vingtaine de pays rassemblées au nombre de 200 pour le Congrès de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté réunies actuellement à Luxembourg, interprètes de tous les hommes et de toutes les femmes qui aspirent ardemment à la Paix, nous vous adressons un appel solennel, à vous, qui portez la plus lourde responsabilité.

C'est avec une grande anxiété que nous voyons se prolonger l'état d'inquiétude causé par les malheureux délais apportés au règlement des traités de paix.

Nous vous adressons cet appel, d'abord pour que vous basiez les traités sur le respect de la dignité de la personne humaine et des droits humains — un respect conçu non dans l'esprit d'un individualisme atomique, mais comme l'élément essentiel d'une organisation nouvelle de la communauté sociale.

Une Charte des Droits de l'Homme devrait faire partie intégrante de tous les traités de paix, et il devrait être exigé de chacun des Etats in-

téressés qu'elle soit incorporée dans sa constitution.

Après avoir fait pendant vingt ans l'expérience des maux engendrés par les traités qui ignoraient les conséquences économiques des décisions politiques, traçant souvent les frontières sans se préoccuper de leurs effets sur la vie quotidienne sociale et économique, nous faisons appel à vous, pour que vous ne permettiez pas que les intérêts nationaux, les avantages économiques et le prestige déterminent les décisions de la Conférence, mais pour que vous agissiez comme les « trustees » de l'espèce humaine, prise dans son unité.

Le monde souffre d'aspirer en vain à une atmosphère de confiance et de sécurité.

Messieurs, c'est à vous qu'il est donné de prendre les mesures décisives pour créer un monde libéré de la peur et libéré du besoin — un monde, dans lequel tout être humain si humble soit-il et partout où il se trouve, se sente en sûreté, politiquement libre, socialement en sécurité et soit dans une position économique qui lui permette d'établir comme il lui convient son plan de vie; un monde, dans lequel chacun jouisse de chances égales dans tous les domaines de l'éducation et de la profession.

C'est seulement en ayant ce but élevé dans l'esprit que l'on pourra conclure des traités capables d'assurer une paix juste et durable.

Au nom du 10^e Congrès de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La séance publique qui termina le Congrès, eut lieu au Cercle Municipal le samedi, 10 août.

Le soi-disant Coup d'Etat du 2 août

M. le Ministre d'Etat et plusieurs autres membres du Gouvernement avaient reçu les jours précédant le vendredi, 2 août, des informations certaines relatives à un coup de violence qui se préparait contre le Gouvernement.

Les faits parvenus à la connaissance du Gouvernement étaient assez sérieux — quoique n'impliquant qu'un groupe assez restreint de personnes — pour le déterminer à agir pour sauvegarder l'ordre public. Le juge d'instruction fut invité à faire une enquête. Une arrestation fut opérée et plusieurs mandats d'amener furent délivrés.

Par la distribution de feuilles volantes, on voulut inviter la population de la Capitale le samedi, 3 août, à participer à une démonstration. A cette démonstration ne participèrent que 200 à 300 personnes, ce qui démontre que la population se refusait à prêter son concours. D'ailleurs, le juge d'instruction fut en mesure de lever provisoirement l'arrestation unique qui avait eu lieu. Aucune sanction définitive n'a encore été prise par la suite.

Dans le compte rendu qu'il a fait à la Chambre des Députés, M. le Ministre d'Etat a relevé que, malheureusement, ces agitations

avaient été accompagnées d'un orchestre de publicité dans la presse internationale, où on lisait les plus fantastiques exagérations. Le grand journal «The Times», jugé comme le plus sérieux d'Angleterre, avait publié que 20.000 participants auraient pris part à des manifestations dans les rues de Luxembourg à la suite du «complot». La presse américaine de son côté avait lancé un premier télégramme, dans lequel il était parlé de révolution, de complot et de démission. M. le Ministre d'Etat regrettait que ces exagérations aient sans doute causé le plus grand tort à notre pays à l'étranger. «Quelle impression fâcheuse, dit-il, doit avoir fait cette nouvelle sur nos amis d'Amérique ou d'Angleterre, surtout sur ceux qui savaient notre pays si démocratique et qu'est-ce qu'ils doivent penser de nous? Qu'est-ce qu'ils pensent à un moment, où nous avons besoin du crédit du monde entier, où nous vivons du crédit du monde, car un petit pays comme le nôtre ne peut pas vivre sans crédit.»

Les grands journaux rectifiaient les jours suivants leurs premiers rapports en publiant les faits et les nombres correspondant à la réalité.

1946

La Presse Parlementaire Belge visite le Grand-Duché

Les 24 et 25 août, à l'occasion des festivités organisées pour le retour des cendres de Jean l'Aveugle, une assez forte députation de la presse parlementaire belge s'était rendue à Luxembourg.

Il convient de noter les noms suivants :

- Marius des Essarts, directeur du « Journal de Charleroi » et président de la presse belge;
 - Marcel Styns, rédacteur en chef au « Laatste Nieuws » et président des journalistes bruxellois;
 - Georges Detaille, rédacteur politique et parlementaire du « Soir », syndic de la presse du Sénat;
 - Robert Moulinasse, rédacteur politique « La Libre Belgique », syndic de la presse de la Chambre;
 - Max Wery, directeur du service de presse au Ministère des Affaires Etrangères;
 - Delcourt, secrétaire de la presse étrangère en Belgique;
 - Fraikin, secrétaire général « La Nation Belge »;
 - Eemans, réd. politique « La Dernière Heure »;
 - F. Servais, idem « Le Soir »;
 - Gaston de Man, idem « Le Quotidien »;
 - M^{me} E. Goldstein, idem « Le Peuple »;
 - Robert Chesselet, idem « La Lanterne » et le « Matin d'Anvers »;
 - Lecomte, idem « Nouvelle Gazette de Charleroi et de Bruxelles »;
 - Erasmus Gillard, idem « La Gazette de Liège »;
 - Em. van Cauwelaert, idem « Het Volk » (Gand);
 - van Molle, idem « Nieuws van den Dag »;
 - de Witte, idem « Vooruit » (Gand);
 - Breyne, idem « Nieuwe Standard »;
 - Borzikowski, secrétaire général de l'association des reporters photographes de Belgique.
- La Radio Belge, qui avait fait le déplacement avec sa voiture d'enregistrement, était représentée par M. Fostier.
- Les journalistes luxembourgeois, heureux de reprendre le contact amical avec leurs confrères belges, leur avaient offert à leur arrivée, samedi, le 24 août, un vin d'amitié à l'Hôtel de Ville en présence de M. le Bourgmestre Hamilius et

des échevins de la ville. M. Hubert Clement, président de l'Association des Journalistes Luxembourgeois, leur a souhaité la bienvenue. M. Marcel Styns, président des journalistes bruxellois, et M. Félicien Delcourt, secrétaire de la Presse Etrangère en Belgique, répondirent au nom de la presse belge. — Le soir, un dîner fut offert au Golf par la ville de Luxembourg sous la présidence de M. le Bourgmestre Hamilius et en présence des échevins. M. le Ministre de Belgique, M. le Ministre Margue, M. P. Elvinger, conseiller de Gouvernement aux Affaires Etrangères, M. Welter, conseiller de Gouvernement au Ministère d'Etat, M. Petit, attaché de presse à l'Office d'Information, honorèrent ce dîner de leur présence. — En réponse aux cordiales paroles de M. Hamilius, les orateurs belges Marius des Essarts, président de la presse belge, et Georges Detaille, syndic de la presse du Sénat, fêtèrent le Grand-Duché, ses populations laborieuses et son hospitalité légendaire.

Dimanche, 25 août, les journalistes parlementaires belges assistèrent aux cérémonies de la réception des cendres de Jean l'Aveugle devant l'Hôtel de Ville, où une tribune leur était réservée.

Le lundi, 26 août, un déjeuner fut offert à la presse belge par le Gouvernement luxembourgeois. Des discours ont été prononcés par M. le Ministre Margue, M. des Essarts, président de la presse belge, M. Hubert Clement, président de l'Association des Journalistes Luxembourgeois, M. Stynes, président des journalistes bruxellois, M. Georges Detaille, syndic de la presse du Sénat, et M. F. Delcourt, secrétaire de la presse étrangère en Belgique. — Après une visite du cimetière de Hamm, les journalistes belges firent l'excursion traditionnelle de la Moselle, où ils apprécièrent les crues des caves coopératives et les mousseux des Caves St.-Martin. En passant par Mondorf, ils visitèrent l'établissement thermal et le chantier de forage de la Source Kind sous la conduite de M. le Dr Thurm, directeur du service sanitaire.

Les Expositions se succèdent . . .

Exposition de collections exotiques et luxembourgeoises

Après les belles expositions (de peinture et de folklore) organisées à Luxembourg pendant la saison d'hiver, voici que trois autres expositions ont, depuis la fin du mois de juin, retenu l'attention et l'intérêt du public.

L'Exposition de collections exotiques et luxembourgeoises organisée au Musée d'Histoire Naturelle par M. le conservateur M. Heuertz.

L'Exposition de la jeune peinture lyonnaise organisée au Cercle Municipal par l'UNIL (Union Nationale des Intellectuels Luxembourgeois) avec visites guidées par M.

Joseph-Emile Muller, chargé d'éducation esthétique.

L'Exposition Jean l'Aveugle organisée au Musée d'Histoire par M. le conservateur Joseph Meyers et M. le conservateur adjoint Georges Schmitt.

Le 21 juin a été inaugurée une exposition limitée de collections exotiques et luxembourgeoises, organisée par M. Marcel Heuertz, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, en hommage à deux personnes dont l'activité a valu au Musée un développement considérable: l'explorateur Edouard Luja et l'ancien conservateur Victor Ferrant, décédé pendant la guerre.

Cette inauguration a eu lieu en présence de S. A. R. le Grand-Duc Héritier Jean, des repré-

sentants du Ministère de l'Éducation Nationale, des Ministres de France, de Belgique, des États-Unis, du Conseil d'Angleterre, des autorités scolaires, ainsi que des délégués de l'Institut grand-ducal et des sociétés scientifiques.

Ed. Luja a rassemblé pendant ses voyages en Afrique et Amérique du Sud un matériel considérable qui est allé alimenter, en plus du Musée de Luxembourg, quelques instituts des plus en vue de l'étranger; on lui doit toute une série d'espèces nouvelles, tant du règne végétal qu'animal. Observateur consciencieux autant que collectionneur, il a fourni une documentation précieuse, particulièrement en ce qui concerne les termites et les fourmis.

Voici un résumé des voyages de M. Ed. Luja:

1^{er} voyage 1899, Mission Luja-Duchesne: *Kasai-Sankourou*.

Découverte par Luja d'une variété robuste du caféier, introduite avec grand succès aux Indes Néerlandaises, où les cultures étaient menacées de destruction par un champignon parasite.

Herbier important et plantes horticoles nouvelles.

2^e voyage 1901: *Zambèze*.

Essai d'acclimatation au Zambèze de plantes tropicales d'autres régions.

Plantes nouvelles, surtout orchidées.

Collections diverses, surtout insectes.

3^e, 4^e, 5^e et 6^e voyages 1903—1914: *Sankourou*.

Collections variées, surtout insectes, poissons, champignons.

Découverte des termitières souterraines concentrées.

Observations sur la vie des insectes.

7^e voyage 1924: *Amérique du Sud. Minas Geraes*.

Collections variées.

8^e voyages 1928: *Kivou*.

Collections variées.

En dehors du Musée de Luxembourg, les collections de M. Ed. Luja se trouvent principalement au Jardin Royal de Botanique de Bruxelles, au Musée colonial de Tervueren-Bruxelles et au Lloyd Museum, Cincinnati, U. S. A.

Victor Ferrant, conservateur du Musée d'Histoire naturelle pendant plus de 40 ans, a été le complément heureux de l'explorateur: grâce à ses efforts les récoltes exotiques de Luja trouvèrent une utilisation scientifique fructueuse. Lui-même a complété les collections luxembourgeoises par des apports importants, surtout du groupe des insectes; en plus, il rassembla un matériel fossile considérable sur la faune quaternaire et la préhistoire humaine, dégagé dans les alluvions anciennes de la Moselle ou mis à jour par des fouilles exécutées dans la région du grès de Luxembourg, à la suite des découvertes faites par l'instituteur Nicolas Thill.

Publications principales de V. Ferrant:

Faune des mollusques terrestres et fluviatiles du G.-D. de Luxembourg . . . 1902
Die schädlichen Insekten der Land- und Forstwirtschaft, ihre Lebensweise und Bekämpfung . . . 1911

Faune du G.-D. de Luxembourg:

Poissons 1915
Amphibies et Reptiles 1915
Oiseaux 1926
Mammifères 1930
Die fluvioglazialen Schotterterrassen des Moseltales auf Luxemburger Gebiet . 1933
La Faune pléistocène d'OÉtrange (en collaboration avec M. Friant . . . 1936-1940
Die einheimische Vogelwelt im Haushalte der Natur 1937
Industrie de la station préhistorique d'OÉtrange (en collaboration avec N. Thill) 1938

Le Musée d'Histoire naturelle a tenu à rendre un hommage public et national aux deux hommes qui ont fait honneur à la science luxembourgeoise: l'un sous les vastes horizons de l'Afrique et de l'Amérique, l'autre dans le rayon plus étroit de notre petite patrie et le cadre modeste de son laboratoire de musée.

L'Exposition

de la jeune peinture lyonnaise

Exposition organisée par la section lyonnaise des « Amis de l'Art », l'Union Nationale des Intellectuels Luxembourgeois et les Centres Culturels et d'Éducation Populaire et placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation nationale du Grand-Duché, du Président Edouard Herriot du Ministère de France à Luxembourg et des Municipalités de Lyon et de Luxembourg.

L'exposition de la jeune peinture lyonnaise qui, du 13 au 28 juillet dernier, réunissait au Cercle Municipal à Luxembourg soixante et un tableaux de vingt-cinq peintres différents, a été un événement artistique tout à fait remarquable. D'abord parce que, à quelques exceptions près, elle ne nous présentait que des œuvres attachantes. Ensuite, parce qu'elle nous offrait une rare occasion de nous familiariser avec la peinture moderne. Elle ne nous montrait certes pas toute la peinture contemporaine, ni la plus originale, la plus avancée: celle-là est le privilège de Paris. Mais pour un public qui n'est encore que peu habitué à la façon de voir et de s'exprimer des artistes modernes, elle avait sans doute, à cause de cela même, une importance particulière: elle pouvait l'initier sans l'effaroucher excessivement. D'ailleurs, elle ne manquait pas de variation.

On distinguait avant tout deux grandes familles de peintres: d'un côté ceux qui, sans copier le monde extérieur, lui témoignent un certain respect, nous en font voir une image poétique ou composent une réalité picturale en n'altérant pas complètement la réalité ordinaire, en ne la rendant pas absolument « méconnaissable »; de l'autre côté ceux qui nous révèlent un monde nouveau, un monde inventé, imaginaire, fantastique dans la création duquel le subconscient joue le premier rôle. Mais à l'intérieur de ces familles les différences étaient encore très nettes.

Dans la première, Didier par exemple préfère les tons sourds, les nuances, les « valeurs », tandis que Laplace s'exprime avec force par la couleur pure exaltée, la couleur vive et vivifiante. Chartres se sert lui aussi de tons purs contras-

tants, mais il les assourdit, et il compte plus avec l'esprit de la couleur qu'avec sa matière. Couty, le vigoureux, par contre affectionne la pâte grasse, savoureuse. D'autre part, il y avait Carle aux éloquents formes géométrisées et aux taches de couleurs denses, riches en sonorité et en vibrations. Il y avait Charbonnier qui tout en aimant les empâtements donne au ton quelque chose d'immatériel et d'illuminé. Il y avait l'aquarelliste Grange au coloris délicat et au dessin sensible. Il y avait Jean Martin dont la couleur émaillée au timbre clair renforce la clarté de la composition et la rend d'autant plus impressionnante. Il y avait Montheillet qui dissout la matérialité palpable des objets et n'en retient qu'un vague souvenir pour justifier la forme de ses tons intimes étalés à plat. Il y avait Ferréol qui juxtapose de larges champs de couleurs monochromes, auxquelles il confère une luminosité intense.

Dans la famille des irréalistes, des visionnaires il y avait le monde charmeur de Louis Thomas aux formes créées de toutes pièces et en toute liberté; il y avait la vision de Claude Idoux, singulière comme un rêve que nous ne savons pas expliquer entièrement et qui cependant est chargé de signification; il y avait les créatures symboliques de Burlet, la composition réfléchie et énigmatique de Lenormand dont on n'avait pas besoin de déchiffrer le sens anecdotique pour être touché par le chant de ses couleurs tour à tour fermes et tendres. Qu'au premier abord, ces derniers tableaux aient un air étrange, nul ne le nie. Mais étrange n'est pas synonyme d'inaccessible et encore moins d'absurde. Pour qu'une chose cesse d'être étrange, il suffit de la regarder. Pour que la peinture moderne la plus extraordinaire devienne abordable, il suffit de la fréquenter.

L'affluence à cette exposition lors des visites guidées a d'ailleurs permis de constater une fois de plus qu'il existe ici un nombre déjà notable de personnes qui désirent d'entrer en contact avec la peinture moderne. Et c'est là un fait très réconfortant. Un autre fait qu'il importe de relever avec satisfaction est celui-ci: il s'est trouvé une série d'amateurs pour acheter des tableaux et tous ont acquis des œuvres recommandables, il faut presque dire: on a choisi les œuvres les plus réussies de l'exposition.

Exposition Jean l'Aveugle

Il était naturel que le Musée d'Histoire de Luxembourg célèbre le retour des cendres de Jean l'Aveugle et le sixième centenaire de la ba-

taille de Crécy par une exposition consacrée à la mémoire du héros national le plus populaire chez nous.

Dans trois petites salles des bâtiments du Musée de l'Etat, Marché-aux-Poissons, est réuni un choix de livres, d'images et d'objets de tout genre se rapportant à la personne et à la famille de Jean. La Bibliothèque Nationale de Luxembourg avait prêté les ouvrages principaux qui traitaient soit l'ensemble, soit l'un ou l'autre chapitre de la carrière de ce prince; des prêts dus à des particuliers complétaient cette bibliographie.

La première salle, où étaient exposés ces imprimés (mentionnons les ouvrages de Ficken, Meltzer, Opitz et Jean Schotter), représentait l'introduction à l'histoire proprement dite du roi; celle-ci était montée dans les deux salles suivantes, où il est question d'abord de la politique européenne de Jean et de sa maison (carte dessinée à grande échelle); ensuite des grandes personnalités luxembourgeoises du 14^e siècle, des parents, des amis et des adversaires de nos comtes, rois et empereurs (moulages d'après des originaux de la Cathédrale Saint-Veit à Prague, des cathédrales de Mayence et de Pise); des conflits internationaux où Jean et sa famille furent engagés.

La troisième salle était consacrée à la politique luxembourgeoise de Jean l'Aveugle, à l'icônographie de ce prince, à sa vie mouvementée, à sa mort héroïque dans la bataille de Crécy, aux pérégrinations invraisemblables de son corps, enfin aux sépultures nombreuses et aux nombreux projets de sépulture pour le roi défunt (p. ex. le plan Charles Arendt).

Seule une partie des objets et des documents qui intéressent l'histoire de Jean l'Aveugle se trouve dans son pays natal. Aussi la direction du Musée avait-elle fait appel à l'étranger pour compléter ses collections. La Bibliothèque nationale à Paris, la Bibliothèque royale et les Archives du Royaume à Bruxelles avaient prêté des manuscrits fort rares (on admirait surtout un manuscrit à miniature de la Chronique de Froissart), grâce à l'obligeance de leurs conservateurs. Notre ministère des Affaires Etrangères ainsi que nos Légations de Paris et de Bruxelles avaient facilité énormément la tâche des conservateurs de notre Musée. Le conservateur du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Bruxelles avait apporté de très belles pièces de monnaies de la collection Bernays. La ville de Luxembourg et quelques particuliers nous avaient prêté de nombreux objets fort précieux (charte du 20 octobre 1340, charte du 25 mars 1346).

Distinctions honorifiques

Le 25 août, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience particulière le Général *Kaenig*, Commandant en chef des forces françaises d'occupation en Allemagne, et lui a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre National de la Couronne de Chêne.

Le même jour, S. A. R. Madame la Grande-

Duchesse reçut le Général *Prikryl*, représentant le Gouvernement tchécoslovaque lors des cérémonies de la translation des cendres de Jean l'Aveugle à Luxembourg, et lui a remis également les insignes de Grand-Croix de l'Ordre National de la Couronne de Chêne.

Le 24 août 1946 fut conféré la croix de

guerre luxembourgeoise, à titre posthume, au Général *Edw. C. Betts*, Major General, Theatre Judge Advocate U. S. Army, enterré au cimetière militaire de Hamm.

Le 30 août, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, recevant en audience de congé *M. Guill Konsbruck*, Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques, lui a remis les insignes de Grand Officier de l'Ordre de Mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau.

Le 26 août, S. Exc. *Mr. George Platt Waller*, Chargé d'Affaires des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, a remis, en présence de S. A. R. le Grand-Duc Héritier, l'insigne de «Bronze Star Medal» au Lt.-Colonel *Ginter*, Commandant des troupes luxembourgeoises, et au Lieutenant *Paul Koch*, Aide de Camp de S. A. R. Monseigneur le Prince Félix.

Par décret du 6 août 1946, *M. Louis Knaff*, Capitaine de Réserve, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Nouvelles de la Cour et du Gouvernement

Le 31 août, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a nommé Ses Chambellans en service extraordinaires *M. Guill Konsbruck* et *M. Pierre Majerus*, Chargé d'Affaires a. i. du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles.

Par arrêté grand-ducal du 29 août, démission honorable de ses fonctions comme Ministre du

Ravitaillement et des Affaires Economiques a été accordée, sur sa demande, à *M. Guill Konsbruck*.

Par arrêté grand-ducal du même jour, *M. Lambert Schaus*, député et échevin de la ville de Luxembourg, a été nommé Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques.

Le Mois à Luxembourg

1^{er} août: Le tribunal spécial condamne à mort le professeur *Damian Kratzenberg*, l'ancien «Landesleiter» du mouvement pro-allemand VDB. pendant l'occupation.

3 août: Séance de clôture du 1^{er} Congrès de l'UNA à Luxembourg.

4 août: Au Cercle Municipal, ouverture du X^e Congrès de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

9 août: Clôture du X^e Congrès International de la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté: grande réunion publique.

17 août: Au Cercle Municipal, grande manifestation organisée par la Ligue «Ons Jongen», où sont formulées les revendications de la jeunesse. Un appel urgent est lancé au Gouvernement. *M. Steil*, président de la Ligue, *M. Wohlfahrt*, vice-président, *M. Simonis*, délégué de l'Association des Parents et le secrétaire de la Ligue des «Malgré-Nous» d'Alsace et de Lorraine sont les porte-parole.

24 août: Devant la presse, *M. Donnersbach*, chef du service de recherches de la Ligue «Ons Jongen», rend compte de l'activité de son service depuis sa création en octobre 1945 jusqu'à ce jour.

Ouverture de la Grande Foire 1946.

25 août: Retour des cendres du héros national *Jean l'Aveugle*, comte de Luxembourg et roi de Bohême, à Luxembourg.

26 août: Aux Musées de l'Etat, inauguration d'une exposition «Jean l'Aveugle».

30 août: Réception de la Musique militaire de Metz à la gare principale et grand concert de cette musique sur la place des Martyrs.

31 août: II^e journée «Ons Jongen», organisée par la Ligue «Ons Jongen» en commémoration de la grève générale de 1942. Un service solennel est célébré en la Cathédrale de Luxembourg à la mémoire des victimes de la grève et des Luxembourgeois morts pour la Patrie, en présence de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et de S. A. R. le Prince Jean.

Dans l'après-midi, un grand défilé de la Ligue «Ons Jongen», la Musique militaire de Metz en tête, se déroule devant la tribune d'honneur, place des Martyrs (devant le Palais des ARBED), où avaient pris place S. A. R. le Grand-Duc Héritier *Jean*, *M. le Président* de la Ligue *Steil*, *M. le Ministre* de l'Intérieur *Eugène Schaus* et *M. le Commissaire général* aux Dommages de Guerre *A. Osch*.

Pour terminer cette mémorable journée, une assemblée générale a eu lieu au Cercle Municipal et un discours remarquable est prononcé par *M. Fandel*, secrétaire général de la Ligue, où il retrace le calvaire de la jeunesse luxembourgeoise et formule, une fois de plus, les revendications de la Ligue.

En signe de deuil, la «Foire» est fermée pendant toute la journée du 31 août.